

LE CANADA FRANÇAIS

Et LE FRANCO-CANADIEN

FONDE LE 1er JUIN 1900.

VOL. LXIV NO. 2

PUBLIE A SAINT-JEAN D'IBERVILLE, CANADA.

JEUDI 7 JUIN 1923

LETTRE POLITIQUE HEBDOMADAIRE

La saison se fait de plus en plus belle. Déjà les pelouses sont reverdies. Les bosquets sont couverts de fleurs. Il semble que le soleil se lève plus gai, que les matins sont plus radieux, parfumés par les brises vivifiantes qui s'élèvent des vallées et descendent des collines.

Ce renouveau dans la nature a sans doute un bon effet sur tout le monde et les législateurs aussi. Depuis quelques semaines on n'entend plus de plaintes et de gémissements des agriculteurs de l'Ouest. Les nouvelles sont bonnes, les semences se sont effectuées dans les meilleures conditions possibles de sorte que tout va bien.

Il en est de même au Parlement. Le travail est abattu rapidement. Déjà les heures de séances sont plus longues. Personne ne s'en plaint, parce que tous les députés reconnaissent que le gouvernement fut bien raisonnable en accordant autant de liberté que possible, dans le meilleur intérêt de la députation, du gouvernement et du pays tout entier.

On peut découvrir tous les signes de la fin de la session. Il y a les longues séances, comme on vient de le dire. Une plus grande assiduité aux séances de commission, un désir manifeste de ne pas perdre de temps en discussions inutiles. Dans les conversations, les députés déclarent qu'ils désirent accorder à leurs devoirs de représentants du peuple tout le temps nécessaire, mais qu'il ne faut pas prolonger cette session inutilement.

Lorsque tout le monde agit dans cet esprit, lorsque les divers groupes s'entendent pour proroger à une date fixe, il est très rare que cette volonté n'est pas respectée. On croyait en certains quartiers que les députés fédéraux désiraient en finir à bonne heure pour prendre part à la lutte politique dans l'Ontario. Nous est avis qu'ils ont assez de leurs propres élections pour désirer se mêler aux affaires provinciales. Cela peut tout au moins intéresser les députés du Haut-Canada et ils n'ont pas l'air de se dépêcher.

Il reste cependant du travail important à faire. Le programme de législation n'est pas encore épuisé. Le comité de la redistribution sous la présidence de l'honorable Dr. Bédard rencontrera certaines difficultés dans l'Ontario. A la fin de la semaine la rumeur s'est répandue que les conservateurs désiraient accorder trois autres sièges à Montréal, alors que les libéraux paraissent satisfaits d'en ajouter un seul, en faisant des remaniements ici et là dans la carte. Nous sommes convaincus que les membres de ce comité important en viendront à une entente sous peu. Le principe adopté est de ne pas tout remanier la carte électorale, mais de maintenir le principe généralement admis qu'il faut tenir compte des conditions géographiques, dans la préparation de la carte politique. Les comités de campagne sont plus vastes avec une population disséminée, tandis que les comités de ville ont un territoire plus petit avec une population plus considérable.

Les membres du comité en viendront sans doute à un accord sur ce principe, car c'est le seul moyen de rendre justice à tout le monde dans un pays de l'étendue du Canada, avec une population aussi peu considérable. On attend aussi des nouvelles du comité des banques. Le très honorable M. Fielding a déclaré que cette loi modifiant la Loi des banques devait être adoptée à la présente session, de sorte que tous les membres du comité des banques sont bien avertis. "Je ne suis pas pressé", aurait déclaré M. Fielding. Nous resterons à Ottawa jusqu'à l'hiver s'il le faut pour régler cette question d'enquête sur les banques.

La Commission spéciale sur le Service Civil tient encore des séances d'enquête. On croit que son travail sera terminé prochainement. Il y aura le rapport à présenter. Il sera considérable, parce que l'honorable M. Maclellan, Messieurs Chevrier et Rinfret, ainsi que les autres membres du comité entendent faire droit à nos amis en autant que faire se peut. Il y a des irrédutibles comme M. J. T. Shaw, député de Calgary. Il n'a pas encore l'occasion d'administrer le pays avec le concours de la Commission du Service Civil, telle qu'elle existe à l'heure actuelle.

La discussion des crédits est parfois dépourvue d'intérêt. Lorsqu'elle est soutenue, que les adversaires savent ce dont ils parlent, que les ministres sont bien renseignés et que c'est un échange suivi d'attaques et de ripostes, c'est un des spectacles les plus passionnants qu'il se puisse imaginer. C'est sans doute pourquoi un millier de personnes désertent presque chaque jour les salles de cinéma pour venir écouter les discours et suivre la discussion des affaires publiques. Il y a bien des visiteurs qui passent quelques heures dans les Communes. Mais, il y a aussi des centaines, voir des milliers d'assistés qui suivent les discussions parlementaires avec le plus vif intérêt.

Au cours de la semaine, pendant une

discussion sur les crédits de l'Agriculture, les oppositionnistes prétendirent que la nomination de M. Duncan Marshall, ancien ministre de l'Agriculture dans le gouvernement de l'Alberta était irrégulière et le paiement de son salaire illégal. Ils insistèrent pour avoir l'opinion de sir Lomer Gouin qui déclara que le Gouverneur-en-Conseil avait le pouvoir de faire la nomination en question. Sir Henry Drayton après avoir entendu sir Lomer dit: "A la suite des paroles de son honorable ami, JE PRENDS POUR ACQUIS..."

Le très honorable M. Meighen a fait voter tous les crédits de son Ministère en moins d'une journée. Comme il y avait eu certaines destitutions de fait pendant l'année, M. Meighen s'élève contre les abus du patronage politique. Mal lui en prit car M. Lapointe dit qu'il n'avait destitué personne si ce n'est pour cause et à la demande du député du comté. M. Lucien Cannon donna la réplique à M. Meighen. M. Bureau dit que certaines destitutions avaient été faites pendant son administration, qu'elles avaient été faites dans l'intérêt public et qu'il n'avait rien à regretter.

M. Lapointe montra que le gouvernement aurait pu destituer bien des conservateurs, mais qu'il ne l'avait pas fait malgré les instances des amis politiques, lorsqu'il n'y avait pas eu de preuves suffisantes. Nous avons cette étrange situation d'un gouvernement libéral qui garde des adversaires à son emploi alors que nos amis ne peuvent être réinstallés.

Nous avons cherché à rendre justice à tous les anciens employés de 1911 qui ont été congédiés, mais nous sommes restés dans les limites de la loi à déclarer très justement le ministre de la Marine.

M. Meighen est injuste dans ses critiques. Il le sait et nos amis apprendront avec surprise ce qu'il a dit aujourd'hui.

L'HON. J. E. PERRAULT

Désireux de témoigner à leur député, l'honorable M. J.-E. Perrault, ministre de la Colonisation dans le cabinet Taschereau, leur gratitude pour les nombreux services qu'il a rendus à son comté comme à sa province, les électeurs d'Arthabaska lui offraient, hier soir, à Victoriaville, un magnifique banquet dont tous les convives gardèrent toujours un agréable souvenir. Rares sont les politiciens qui farent l'objet d'une réception aussi enthousiaste et cordiale de la part de leurs administrés. On eut dit une réunion de famille tellement l'intimité était grande. Près de quatre cents personnes, tant d'ici que des places environnantes, virent de Montréal, Québec et autres endroits, assistaient à ces agapes fraternelles.

Chacun des nombreux amis du ministre de la Colonisation avait tenu à leur prouver par sa présence, l'estime qu'il entretenait à son égard, la confiance qu'il a mise en lui, et la reconnaissance qu'il ressentait à son endroit pour l'œuvre admirable qu'il accomplissait au bénéfice de sa province, au prix de sacrifices inestimables.

Et, notons-le, la sincérité était la caractéristique manifeste de ce bel hommage que partageait Mme Perrault, à qui l'on présentait une superbe gerbe de roses. L'honorable M. Perrault, visiblement touché de cette chaleureuse manifestation, remercia ses amis du fond du cœur, de leur marque d'amitié et leur assura qu'il continuerait sans relâche l'œuvre vitale de la colonisation où il voit un gage de prospérité pour sa province et de survie pour sa race.

LA SESSION FEDERALE

Ottawa, 30.—A la séance d'aujourd'hui, au cours du débat sur les crédits des douanes, M. Spence, député conservateur de Parkdale, demanda au ministre, l'honorable Jacques Bureau, pourquoi la ville de Toronto n'avait pas d'édifice convenable pour les bureaux de l'accise. "Le gouvernement, dit-il, est obligé de louer des bureaux dans différentes parties de la ville. Il n'est pas convenable qu'une ville comme Toronto qui donne un revenu considérable au trésor public n'ait pas de bureaux pour les fonctionnaires des douanes."

A cela, l'honorable Jacques Bureau répliqua qu'il reconnaît qu'un nouvel édifice s'impose à Toronto. Il admit que les bureaux actuels ne sont pas convenables. "Mais, ajoute-t-il, le pays n'a pas encore l'argent pour s'engager dans cette importante et coûteuse entreprise". Il espère que l'on pourra avant longtemps répondre aux besoins de la population de Toronto. Le ministre rectifie cependant les déclarations des députés oppositionnistes à ce sujet. "La ville de Toronto donne un revenu annuel de 45 millions tandis que Montréal donne un revenu de 78 millions. A Montréal

comme à Toronto les fonctionnaires de l'accise sont mal logés. A Montréal il n'y a pas d'édifice comme en demandant pour Toronto les députés Church et Spence. Mais quand le pays aura l'argent nécessaire on remédiera à Toronto comme à Montréal à cette situation."

L'honorable Jacques Bureau a fait adopter en moins d'une heure et demie plus de \$7,528,554 de crédits.

Ottawa, 31.—La Chambre n'a pas débattu aujourd'hui la question de l'oléomargarine, comme on s'y attendait. M. Motherwell avait au feuillet un bill sur le même sujet et les règlements parlementaires défendent alors le double débat. C'est ce que le président de la Chambre a décidé, les autorités parlementaires en main. Le ministre de l'Agriculture a voulu retirer son bill, mais M. Meighen s'y est opposé.

M. Ernest Lapointe, ministre de la Marine et des Pêcheries a présenté ensuite les crédits de son ministère. Il a répondu victorieusement aux attaques des conservateurs qui lui reprochaient d'avoir exercé du patronage politique dans la nomination des employés sur le Saint-Laurent et principalement à Sorel. La plupart des premiers, a-t-il dit ne sont employés que d'une manière temporaire et changent très souvent en temps ordinaire sous le même régime gouvernemental. Alors il s'est produit cette année des changements comme de coutume, et ce n'est pas en relevant les listes que l'on pourra constater si oui ou non le ministre a exercé le patronage.

M. Bureau, qui agissait comme ministre de la Marine durant le voyage de M. Lapointe en Europe, a pris la responsabilité des renvois à Sorel. Il s'est rendu lui-même sur les lieux pour juger de la situation et il a fait faire des enquêtes. Un des principaux fonctionnaires du gouvernement dans cette ville avait été l'organisateur des tories durant la dernière élection et d'autres s'étaient rendus coupables de partialité politique. D'ailleurs, il n'y a pas plus de trois ou quatre fonctionnaires permanents que l'on a ainsi congédiés.

Ottawa, 4.—L'oléomargarine et le budget viendront devant la Chambre des Communes quand elle reprendra ses séances demain après-midi après un court congé. Ce dernier motif le programme annoncé mais la première doit venir à l'ouverture de la séance, sur une motion du premier ministre, pour fixer à mercredi le débat sur l'oléomargarine.

Le ministre de l'Agriculture a sur l'ordre du jour un projet de loi pour amender la loi de l'industrie laitière et ce projet de loi renferme une stipulation qui prohibe la fabrication de l'oléomargarine, cette prohibition était actuellement suspendue par une loi spéciale. W. F. Carroll, libéral de Cap-Breton-Sud a une résolution sur l'ordre du jour en faveur de permettre d'une manière permanente la vente de l'oléomargarine. C'est cette résolution que le premier ministre propose de faire discuter mercredi afin d'obtenir le sentiment de la Chambre indépendamment d'une mesure ministérielle. Le leader de l'opposition, l'honorable Meighen d'autre part propose de fixer à mercredi le débat sur le projet de loi du ministre de l'Agriculture, afin de maintenir la responsabilité du gouvernement.

Ottawa, 5.—En réponse à une interpellation de M. Woodsworth, le député travailliste, à la séance d'aujourd'hui, le premier ministre King a déclaré que la Chambre aura l'occasion de discuter la question très importante de la Conférence impériale qui se tiendra à Londres, en octobre prochain. A la demande de M. Meighen, le chef de l'opposition conservatrice, le premier ministre a expliqué dans ses grandes lignes le programme de délibérations de ces conférences. M. Meighen a prié le premier ministre de faire connaître son attitude.

M. King a répliqué qu'il répondra à toutes les questions qu'on voudra bien lui poser à ce sujet et a promis de faire connaître l'attitude qu'il adoptera à la Conférence quand il tiendra des détails précis et complets sur les sujets qui doivent y être traités. Et il a ajouté: "Toute mesure qui comportera une dépense pour le Canada sera laissée à l'assentiment du parlement canadien". Ce qui veut dire que le premier ministre n'ira pas à Londres s'engager à contribuer pécuniairement ou autrement à la défense navale ou militaire de l'empire. Ces questions seront laissées à la discrétion du parlement canadien.

POUR LES TOURISTES

Dans le numéro de juin de la brochure "Sparks", l'organe de la Ligue des Automobilistes de Montréal, on trouve les renseignements suivants sur l'état actuel des principales routes canadiennes et américaines, aux environs de la métropole. Ces renseignements, nous n'en doutons pas, pourront rendre de précieux services à nos automobilistes amateurs de tourisme.

Montréal - New-York.—par la route canadienne Edouard VII, la chaussée est en condition passable d'une ville à l'autre.

Montréal-Québec.—On est à refaire

la surface de la route entre Laval de Montréal et Charlemagne. On peut y passer avec de grandes précautions. Le reste de la route est en bonne condition.

Iberville-Saint-Albans.— Cette route est aussi en majeure partie en voie de construction, cependant, on peut y passer avec précaution.

Montréal-Saint-Jean.— La route du canal, entre Chambly et Saint-Jean est en voie de réparation; on est à en refaire la surface. On peut y passer avec soin. Le reste de la route est en bonne condition.

Montréal-Sherbrooke.— De courtes sections sont en voie de construction à Marieville et Abbotsford mais l'on peut les traverser avec précaution. Le reste de la route est en assez bonne condition.

Montréal-Hurlington.— par voie de traverser de Chazy et des Îles Héros. Toute la route est très bonne.

Rouses-Point - Saint-Jean.— La chaussée est en voie de construction mais, en prenant des précautions, on peut y passer.

Laprairie-Saint-Luc.— Ce chemin est actuellement à subir d'importantes réparations mais il n'a pas été fermé à la circulation. On peut y passer avec précaution.

BASEBALL DE LA LIGUE JUNIOR

Les élèves actuels et les anciens élèves de l'académie ont formé dernièrement une ligue de baseball, la ligue junior.

M. Z. Gagnon, professeur à l'académie, a été nommé président; M. Ph. Trahan, vice-président; M. Sarto Sagala, trésorier et M. R. Ménard secrétaire.

Les parties se joueront à tous les lundis et jeudis au terrain de l'exposition. Le public est invité à assister aux parties.

Déjà trois parties ont été jouées, car la ligue commençait sa saison la semaine dernière.

Voici le résultat des parties jouées: 1.—Athlétique, 7. Dollard, 5.

Batteries, Baraby, Fortin et Alexandre, W. Fortin et Bisillon.

Comme on le voit la partie fut très contestée. Le Dollard fit ses 6 premiers points dans les 2 premières manches. Il fut dépassé à la 8ème manche par l'Athlétique, mais le Dollard fit 2 nouveaux points dans la dernière manche.

2ème Richelieu, 9. Athlétique, 22. Dans cette 9ème partie de l'Athlétique a brillé au bâton, faisant 4 points pour son club.

Batteries.— Theriault, Boucher et Trahan, Lemieux, Baraby et Alexandre.

3ème Richelieu, 2. Dollard 16. Voici la seconde défaite du Richelieu. Ce n'est pas certainement la faiblesse qui fait perdre le Richelieu, mais plutôt le manque de pratique. Espérons qu'il se remettra.

Avs.—La ligue qui devait jouer jeudi soir, est obligée de remettre la partie à vendredi soir.

Nouvelles de la Campagne (Suite à la 8ème page.)

BEDFORD

C'est avec peine que nous avons appris la mort subite de Mme J.-Bte. Duchesneau, survenue lundi matin vers neuf heures. La santé de Mme Duchesneau laissait à désirer depuis quelques années, mais rien ne faisait prévoir un mort aussi soudaine; elle avait même assisté à la messe dimanche dernier. Lundi matin, elle se sentit prise d'un malaise à l'estomac qui la terrassa en quelques secondes. Elle eut cependant la consolation de recevoir les derniers sacrements. Elle était âgée de 67 ans. A la famille, nous offrons nos sincères sympathies.

Dimanche dernier, une foule pieuse et recueillie a pris part à la procession du Très Saint Sacrement. Un beau reposoir avait été érigé chez M. Isale Meunier et sur tout le parcours, les résidences ainsi que le couvent étaient décorés avec goût.

Mme J. B. Gendron est partie lundi matin pour un séjour d'un mois à Saint-Faustin.

M. Hector Langevin, de Trois-Rivières, est en visite chez ses parents.

M. Gingras, de la Banque du Commerce, est transféré à Cowansville. Il est remplacé par M. Gaboury.

M. et Mme Shapiro, Mlle Yvonne Gendron, M. Albert Paradis sont allés à Saint-Albans, dimanche dernier.

M. Vincent Bouchard et sa famille, de Highgate étaient en visite chez M. Arthur Bouchard.

Mlle Nora Finnigan, de Farnham en visite chez Mlle Mignonne Payette.

M. Gélinas est de retour à Bedford, où il a repris ses fonctions d'assistant agronome.

N.-D. DE STANBRIDGE

M. et Mme Sylva Bédard, de Cowansville; M. et Mme Rodolphe Bédard, de Montréal; M. et Mme D. Chicotte, de Saint-Hilaire; M. et Mme Lucien Thibault, de Winoski, Vermont, étaient tous en visite chez M. H. Bédard, dimanche dernier.

Nous avons remarqué un grand nombre d'étrangers en visite à Notre-Dame, dimanche dernier: M. et Mme Roul Surprenant, de Montréal; M. Dr. E. Landreville, de Berlin, N. H.; M. et Mme A. Lafleur, de Enosburg, chez M. Phyllis Gaudreau; M. et Mme Treflé Bonneau, de Sainte-Brigitte, chez M. Napoléon Bessette; Mlle Blanche Alma et Anita Hubert, de Waterloo, quelques jours en promenade chez leur cousin, M. Oliva Boivin.

Mme Vve Joseph Lebeau, de Bedford, est pour quelques temps en promenade chez son fils M. Ephrem Lebeau et chez sa fille Mme Vve A. Four-nier.

M. Ernest Bouchard, de Saint-Valentin, en visite chez M. Louis Bédard, employée au Bureau du Téléphone à Saint-Sabine.

Mme P. Audet, de Montréal, passe quelques temps avec sa mère, Mme E. Bédard, employée au Bureau du Téléphone à Saint-Sabine.

M. et Mme Emilie Gosselin, Mlle Maria Dussault, Dr. Boileau, sont allés à Saint-Albans, dans le cours de la semaine.

Mme Vve Anthime Dion, de Highgate Vermont, passe quelques jours chez M. M. Dagesse, son beau-frère.

Dimanche dernier, nous avons eu la Procession de la Fête-Dieu. Le reposoir était chez M. Médard Boucher. Il y eut Saint du Très Saint Sacrement au Reposoir, chanté par le chœur de chant des Demoiselles. Une foule pieuse et recueillie assistait à cette démonstration religieuse.

CHAMBLY-BASSIN

Chambly, 31.—Après une longue maladie vient de s'éteindre Mlle Flore-Annette Bisillon, âgée de 21 ans, 8 mois, à la demeure de son père, à Chambly.

Les funérailles ont eu lieu à Chambly au milieu d'un grand concours de parents et d'amis venus de Chambly, ainsi que des paroisses environnantes.

M. l'abbé Auguste Arbour, curé de Chambly, présidait à la levée du corps. Le service funèbre fut chanté par M. l'abbé Gilles Gervais, directeur des Enfants de Marie, assisté des abbés Arbour et Saint-Denis, comme diacre et sous-diacre.

Le deuil était conduit par le père de la défunte, M. Martial Bisillon, ses frères Antonio et Gérard, ses sœurs Mlle Maria, Yvonne, Annabelle et Gabrielle, son beau-frère, M. Etienne Langlois, de Laprairie.

Les porteurs étaient MM. Adélard et Arcade Duquette, Arcade et Emilie Racine de Laprairie, Roland Binette de Saint-Philippe et Henri Bisillon de Chambly, cousins de la défunte.

Portaient les cols du poêle: Mlle Albina Bisillon, Adèle Bigonnesse, Valérie Forest, Jeanne Mercille, Emérentienne Perrier et Marie-Ange Brosseau de Chambly. La quête fut faite par Mlle Albina Bisillon et Adèle Bigonnesse et MM. Armand Duquette et Arcade Racine.

Le cantique des adieux fut chanté par Mlle Diana Perrier de Chambly.

De nombreux témoignages de sympathies ont été reçus par la famille en deuil.

Pour déplorer sa perte, la défunte laisse son père, M. Martial Bisillon, sa mère, née Hermine Binette, cinq sœurs, Madame Etienne Langlois née Laure-Ida, Mlle Maria, Yvonne, Annabelle et Gabrielle ainsi que deux frères, MM. Antonio et Gérard.

Nos sympathies à la famille en deuil.

PHILIPSBURG

Le Pavillon a ouvert ses portes, par une danse. A partir du mois de juillet, il y en aura deux par semaine, le mardi et le samedi.

Plusieurs touristes sont arrivés parmi nous pour passer l'été.

L'Hôtel Missisquoi a ouvert ses portes le 1er juin.

Dimanche, il y a eu procession de la Fête-Dieu, pour la première fois, depuis que la mission est fondée. Plusieurs étrangers y assistaient.

L'Hôtel Champlain est déjà rempli de voyageurs.

Chez M. C. A. Bibaud, de Morses Line sont venus passer le dimanche chez M. O. L. Bibaud.

M. Ramsay, de New-York est de passage chez M. R. Crawford.

DUNHAM

Mlle Louise Forget, qui a passé quelques semaines à Montréal, en visite chez des parents, est de retour dans sa famille.

M. et Mme Emilie Fontaine, leur fils Jean-Maurice, Mlle Gertrude et Cécile Fontaine, M. Elie Noisoux sont allés à Bedford et Saint-Jean dans le cours de la semaine dernière.

M. Pierre Archambault est allé à Cowansville et Abbott's Corner récemment.

Les Vies de M. et Mme H. A. Richer, de Saint-Jean, M. Louis Richer, Mlle F. Lafamme, M. Léo Richer, de G. J. A. J. Bouchard et J. A. de Bedford; M. et Mme

John Montagne, Roméus Tellier, de Stanbridge East.

M. Michel Lapointe est arrivé ces jours derniers pour passer l'été chez sa fille, Mme Edgar Beck.

M. Henry Conner, M. et Mme Vol-ly McKenny, de Bedford, de passage tous en visite chez M. H. Bédard, dimanche dernier.

Nous avons remarqué un grand nombre d'étrangers en visite à Notre-Dame, dimanche dernier: M. et Mme Roul Surprenant, de Montréal; M. Dr. E. Landreville, de Berlin, N. H.; M. et Mme A. Lafleur, de Enosburg, chez M. Phyllis Gaudreau; M. et Mme Treflé Bonneau, de Sainte-Brigitte, chez M. Napoléon Bessette; Mlle Blanche Alma et Anita Hubert, de Waterloo, quelques jours en promenade chez leur cousin, M. Oliva Boivin.

Mme Vve Joseph Lebeau, de Bedford, est pour quelques temps en promenade chez son fils M. Ephrem Lebeau et chez sa fille Mme Vve A. Four-nier.

M. Ernest Bouchard, de Saint-Valentin, en visite chez M. Louis Bédard, employée au Bureau du Téléphone à Saint-Sabine.

Mme P. Audet, de Montréal, passe quelques temps avec sa mère, Mme E. Bédard, employée au Bureau du Téléphone à Saint-Sabine.

M. et Mme Emilie Gosselin, Mlle Maria Dussault, Dr. Boileau, sont allés à Saint-Albans, dans le cours de la semaine.

Mme Vve Anthime Dion, de Highgate Vermont, passe quelques jours chez M. M. Dagesse, son beau-frère.

Dimanche dernier, nous avons eu la Procession de la Fête-Dieu. Le reposoir était chez M. Médard Boucher. Il y eut Saint du Très Saint Sacrement au Reposoir, chanté par le chœur de chant des Demoiselles. Une foule pieuse et recueillie assistait à cette démonstration religieuse.

Le deuil était conduit par le père de la défunte, M. Martial Bisillon, ses frères Antonio et Gérard, ses sœurs Mlle Maria, Yvonne, Annabelle et Gabrielle, son beau-frère, M. Etienne Langlois, de Laprairie.

Les porteurs étaient MM. Adélard et Arcade Duquette, Arcade et Emilie Racine de Laprairie, Roland Binette de Saint-Philippe et Henri Bisillon de Chambly, cousins de la défunte.

Portaient les cols du poêle: Mlle Albina Bisillon, Adèle Bigonnesse, Valérie Forest, Jeanne Mercille, Emérentienne Perrier et Marie-Ange Brosseau de Chambly. La quête fut faite par Mlle Albina Bisillon et Adèle Bigonnesse et MM. Armand Duquette et Arcade Racine.

Le cantique des adieux fut chanté par Mlle Diana Perrier de Chambly.

De nombreux témoignages de sympathies ont été reçus par la famille en deuil.

Pour déplorer sa perte, la défunte laisse son père, M. Martial Bisillon, sa mère, née Hermine Binette, cinq sœurs, Madame Etienne Langlois née Laure-Ida, Mlle Maria, Yvonne, Annabelle et Gabrielle ainsi que deux frères, MM. Antonio et Gérard.

Nos sympathies à la famille en deuil.

Pour déplorer sa perte, la défunte laisse son père, M. Martial Bisillon, sa mère, née Hermine Binette, cinq sœurs, Madame Etienne Langlois née Laure-Ida, Mlle Maria, Yvonne, Annabelle et Gabrielle ainsi que deux frères, MM. Antonio et Gérard.

Nos sympathies à la famille en deuil.

Pour déplorer sa perte, la défunte laisse son père, M. Martial Bisillon, sa mère, née Hermine Binette, cinq sœurs, Madame Etienne Langlois née Laure-Ida, Mlle Maria, Yvonne, Annabelle et Gabrielle ainsi que deux frères, MM. Antonio et Gérard.

Nos sympathies à la famille en deuil.

Pour déplorer sa perte, la défunte laisse son père, M. Martial Bisillon, sa mère, née Hermine Binette, cinq sœurs, Madame Etienne Langlois née Laure-Ida, Mlle Maria, Yvonne, Annabelle et Gabrielle ainsi que deux frères, MM. Antonio et Gérard.

Nos sympathies à la famille en deuil.

Pour déplorer sa perte, la défunte laisse son père, M. Martial Bisillon, sa mère, née Hermine Binette, cinq sœurs, Madame Etienne Langlois née Laure-Ida, Mlle Maria, Yvonne, Annabelle et Gabrielle ainsi que deux frères, MM. Antonio et Gérard.

Nos sympathies à la famille en deuil.

Pour déplorer sa perte, la défunte laisse son père, M. Martial Bisillon, sa mère, née Hermine Binette, cinq sœurs, Madame Etienne Langlois née Laure-Ida, Mlle Maria, Yvonne, Annabelle et Gabrielle ainsi que deux frères, MM. Antonio et Gérard.

Nos sympathies à la famille en deuil.

Pour déplorer sa perte, la défunte laisse son père, M. Martial Bisillon, sa mère, née Hermine Binette, cinq sœurs, Madame Etienne Langlois née Laure-Ida, Mlle Maria, Yvonne, Annabelle et Gabrielle ainsi que deux frères, MM. Antonio et Gérard.

Nos sympathies à la famille en deuil.

Pour déplorer sa perte, la défunte laisse son père, M. Martial Bisillon, sa mère, née Hermine Binette, cinq sœurs, Madame Etienne Langlois née Laure-Ida, Mlle Maria, Yvonne, Annabelle et Gabrielle ainsi que deux frères, MM. Antonio et Gérard.

Nos sympathies à la famille en deuil.

Pour déplorer sa perte, la défunte laisse son père, M. Martial Bisillon, sa mère, née Hermine Binette, cinq sœurs, Madame Etienne Langlois née Laure-Ida, Mlle Maria, Yvonne, Annabelle et Gabrielle ainsi que deux frères, MM. Antonio et Gérard.

Nos sympathies à la famille en deuil.

LE CANADA-FRANÇAIS

SAINT-JEAN, P. Q. 16 Rue Richelieu. Téléphone 100

ORGANE LIBERAL DU DISTRICT D'IBERVILLE

Abonnement: Canada, \$1.50 par année. Etats-Unis, \$2.00, payable d'avance.

L.-O. PERRIER Directeur-Propriétaire

CONVERTISSEZ VOTRE PORTEFEUILLE

Nous offrons en vente à l'heure actuelle, à des rendements de 6 1/2 à 7 1/2 % des obligations ou actions-obligations comportant toutes les garanties de sécurité désirables.

Empressez-vous de souscrire à ces valeurs, si vous avez d'autres titres échéant d'ici à une couple d'années. Le taux de l'intérêt est à la baisse, et si vous attendez à l'échéance pour remplacer vos fonds, vous effectuerez probablement le rempli dans des conditions beaucoup moins avantageuses.

Nous acceptons en paiement du prix des souscriptions les valeurs suivantes aux prix indiqués:

LEGARE et LAMONTAGNE 7% 1924-1930.

SAGUENAY-PULPE 6 1/2% juillet 1923-1931.

SAGUENAY-PULPE 6 1/2% juillet 1924, 1925 et 1926-1930.

MONTREAL TRAM & POWER janvier 1924-1930.

MONTREAL PUBLIC SERVICE 1924-1930.

COMPAGNIE GENERALE DU PORT DE CHICOUTIMI 5 1/2% janvier 1924-1930.

PORT-ALBERT (garantie de la Cie Immobilière de la Baie des Ha-Ha) 5 1/2% nov. 1

Cartes Professionnelles

L. DESMARAIS,
NOTAIRE

Successeur de T. Brassard et dépositaire du greffé de J. U. A. Tremblay.
BUREAU: 12 rue Jacques-Cartier
Téléphone 266 SAINT-JEAN
Et à Lacolle Qué., chaque mercredi

Tel: Etude 498; Résidence, 4881

Etude, 19 rue St-Jacques.

Résidence, 11 rue Champlain.

ARMAND BROUSSEAU
NOTAIRE ET COMMISSAIRE

Rachète les bons de la victoire de la cité et autres débetures avant échéance.

St-Jean, P. Q.

J. AMEDEE BRIN
NOTAIRE

22a rue Saint-Jacques

Téléphone Bell 142 SAINT-JEAN

ANDRE REGNIER,
AVOCAT

No 34 rue Saint-Charles.

Angle Jacques-Cartier

SAINT-JEAN

Tel. 269.

Stanislas Poulin, C.R. Ivan Sabourin

POULIN & SABOURIN
AVOCATS

Etude: 22a Rue St-Jacques

Tel. Bell: Etude 142; Résidence 263

B. Postale 423 Saint-Jean, P. Q.

P. A. CHASSE, C. R.
AVOCAT

20 rue Jacques-Cartier,

SAINT-JEAN, P. Q.

Téléphones: Bureau 190, Résidence 130

JACQUES CARTIER
AVOCAT

61 rue Jacques-Cartier

SAINT-JEAN, QUE.

Tel. Bell 261 Casier postal 124

Avocat de la cité de St-Jean.

ETIENNE GUILLET
Professeur de Piano, d'Orgue et d'Harmonie

(Membre du conservatoire National)

Leçons données à domicile ou à son

Studio.

7 rue Saint-Charles SAINT-JEAN

Dr. A. J. LAFLEUR
Médecin de l'Hôpital Sainte-Justine

SPECIALITE: Maladies des enfants.

906 rue St-Jean, MONTREAL

A Saint-Jean, tous les samedis, de

1 à 5 hrs.

A L'HOTEL NATIONAL

HOPITAL GENERAL

Téléphone 81

183 rue Richelieu SAINT-JEAN

CHIRURGIE, MATERNITE,

MEDICINE

Chambres aérées et bien pourvues,

service médical de jour et de nuit.

Matrones et infirmières en permanence.

Dr E.-N. Chevalier Dr N. A. Sabourin

DR. W. H. MONET
CHIRURGIEN-DENTISTE

CONSULTATIONS 9 à 12 hrs. a.m.

11 " 5 " p.m.

88 Richelieu St-Jean, P. Q.

Tel. Bell 382

Dr. V. J. LEVASSEUR, B. C. D.
CHIRURGIEN DENTISTE

110 rue Richelieu St-Jean

Téléphone 557

Dr. ARMAND GERVAIS,
L. C. D.

CHIRURGIEN DENTISTE

88 rue Richelieu SAINT-JEAN

Consultations: 9 à 12 hrs. a.m.

1 à 5 " p.m.

DR. LEBLANC
DENTISTE

BEDFORD, Que.

Dr. OSCAR LABERGE
Ex-interne des Hôpitaux

Hôtel-Dieu et St-Paul de Montréal

Consultations:

St-Jean, 2 à 5 p.m. Tél. 477.

Iberville, 9 à 11 a.m., 7 à 9 p.m. Tél. 23

IBERVILLE, QUE.

GEO. PHENIX, M. D.
Ex-interne de l'Hôpital Notre-Dame

MEDICINE GENERALE

47 RUE SAINT-JACQUES

Porte voisine du Bureau de Poste

Téléphone Bell 422 SAINT-JEAN

*Boite Postale 191 Téléphone 248

HOPITAL VETERINAIRE

Dr. J.-A. Viau, Prop.

8 rue Saint-Georges, SAINT-JEAN

Pension pour chevaux et chiens.

Traitements des plus modernes.

Téléphone 452 F

L. J. T. DECARY
ARCHITECTE

7 Jacques-Cartier

SAINT-JEAN

ZIP
Nettoie Parfaitement les Mains

Contient de la Glycérine

SANTAL MIDY

Son usage est recommandé

et sans danger le

CATARRHE de la VESSIE

et ses suites

Les Capsules

contient le Santal

en sucre, dans une

capsule, et est

la seule préparation

qui agit sur l'organe

malade.

Prendre 3 capsules

à la fois, 3 fois par

jour, après les

repas.

Chaque boîte

contient 10 capsules.

Boîte 1/2 dollar.

Boîte 1 dollar.

Boîte 2 dollars.

Boîte 3 dollars.

Boîte 4 dollars.

Boîte 5 dollars.

Boîte 6 dollars.

Boîte 7 dollars.

Boîte 8 dollars.

IL PENSAIT NE PLUS POUVOIR MARCHER.

"Fruit-a-tives" chassa le Rhumatisme.

Le Médicament à Base de Fruits est Merveilleux.

On croit le rhumatisme incurable. Les bonnes gens disent: "Si vous l'avez une fois, vous l'aurez le restant de votre vie."

Pourtant Monsieur Lorenzo Ledue, 3 rue Ottawa, Hull, Qué., fut débarrassé du rhumatisme par les "Fruit-a-tives".

Il déclare: "Je souffrais pendant un an du rhumatisme et pendant cinq mois je dus garder le lit. Les médecins et les remèdes ordinaires ne me firent aucun bien. Un jour, je vis l'annonce des "Fruit-a-tives" et combien ce médicament était efficace. C'est ainsi que je décidai d'en faire l'essai. Immédiatement je ressentis un grand soulagement. Bientôt je pouvais marcher et peu après j'étais parfaitement remis sur pied."

50c la boîte, 0 pour \$2.50, boîte d'essai 25c. Chez les marchands ou de Fruit-a-tives Limitée, Ottawa, Ont. et Ogdenburg, N. Y.

Si le commerçant de détail est accusé d'être un profiteuse, c'est uniquement parce qu'étant le dernier anneau de la chaîne avant que la marchandise n'arrive au consommateur, celui-ci est enclin à croire que c'est lui surtout qui la presse et l'exploite en lui chargeant des prix exorbitants, alors qu'en réalité c'est à peine s'il peut, sur certains articles surtout, réaliser un profit quelconque.

La hausse du coût de la vie tient à des causes bien plus graves et bien plus profondes, telles que la désorganisation du commerce international, l'imposition de lourdes taxes, etc., et il est par conséquent souverainement injuste de tenir le commerçant de détail responsable d'un état de choses dont il souffre comme les autres.

Si le commerçant de détail est accusé d'être un profiteuse, c'est uniquement parce qu'étant le dernier anneau de la chaîne avant que la marchandise n'arrive au consommateur, celui-ci est enclin à croire que c'est lui surtout qui la presse et l'exploite en lui chargeant des prix exorbitants, alors qu'en réalité c'est à peine s'il peut, sur certains articles surtout, réaliser un profit quelconque.

La hausse du coût de la vie tient à des causes bien plus graves et bien plus profondes, telles que la désorganisation du commerce international, l'imposition de lourdes taxes, etc., et il est par conséquent souverainement injuste de tenir le commerçant de détail responsable d'un état de choses dont il souffre comme les autres.

Si le commerçant de détail est accusé d'être un profiteuse, c'est uniquement parce qu'étant le dernier anneau de la chaîne avant que la marchandise n'arrive au consommateur, celui-ci est enclin à croire que c'est lui surtout qui la presse et l'exploite en lui chargeant des prix exorbitants, alors qu'en réalité c'est à peine s'il peut, sur certains articles surtout, réaliser un profit quelconque.

La hausse du coût de la vie tient à des causes bien plus graves et bien plus profondes, telles que la désorganisation du commerce international, l'imposition de lourdes taxes, etc., et il est par conséquent souverainement injuste de tenir le commerçant de détail responsable d'un état de choses dont il souffre comme les autres.

Si le commerçant de détail est accusé d'être un profiteuse, c'est uniquement parce qu'étant le dernier anneau de la chaîne avant que la marchandise n'arrive au consommateur, celui-ci est enclin à croire que c'est lui surtout qui la presse et l'exploite en lui chargeant des prix exorbitants, alors qu'en réalité c'est à peine s'il peut, sur certains articles surtout, réaliser un profit quelconque.

La hausse du coût de la vie tient à des causes bien plus graves et bien plus profondes, telles que la désorganisation du commerce international, l'imposition de lourdes taxes, etc., et il est par conséquent souverainement injuste de tenir le commerçant de détail responsable d'un état de choses dont il souffre comme les autres.

Si le commerçant de détail est accusé d'être un profiteuse, c'est uniquement parce qu'étant le dernier anneau de la chaîne avant que la marchandise n'arrive au consommateur, celui-ci est enclin à croire que c'est lui surtout qui la presse et l'exploite en lui chargeant des prix exorbitants, alors qu'en réalité c'est à peine s'il peut, sur certains articles surtout, réaliser un profit quelconque.

La hausse du coût de la vie tient à des causes bien plus graves et bien plus profondes, telles que la désorganisation du commerce international, l'imposition de lourdes taxes, etc., et il est par conséquent souverainement injuste de tenir le commerçant de détail responsable d'un état de choses dont il souffre comme les autres.

Si le commerçant de détail est accusé d'être un profiteuse, c'est uniquement parce qu'étant le dernier anneau de la chaîne avant que la marchandise n'arrive au consommateur, celui-ci est enclin à croire que c'est lui surtout qui la presse et l'exploite en lui chargeant des prix exorbitants, alors qu'en réalité c'est à peine s'il peut, sur certains articles surtout, réaliser un profit quelconque.

La hausse du coût de la vie tient à des causes bien plus graves et bien plus profondes, telles que la désorganisation du commerce international, l'imposition de lourdes taxes, etc., et il est par conséquent souverainement injuste de tenir le commerçant de détail responsable d'un état de choses dont il souffre comme les autres.

Si le commerçant de détail est accusé d'être un profiteuse, c'est uniquement parce qu'étant le dernier anneau de la chaîne avant que la marchandise n'arrive au consommateur, celui-ci est enclin à croire que c'est lui surtout qui la presse et l'exploite en lui chargeant des prix exorbitants, alors qu'en réalité c'est à peine s'il peut, sur certains articles surtout, réaliser un profit quelconque.

La hausse du coût de la vie tient à des causes bien plus graves et bien plus profondes, telles que la désorganisation du commerce international, l'imposition de lourdes taxes, etc., et il est par conséquent souverainement injuste de tenir le commerçant de détail responsable d'un état de choses dont il souffre comme les autres.

Si le commerçant de détail est accusé d'être un profiteuse, c'est uniquement parce qu'étant le dernier anneau de la chaîne avant que la marchandise n'arrive au consommateur, celui-ci est enclin à croire que c'est lui surtout qui la presse et l'exploite en lui chargeant des prix exorbitants, alors qu'en réalité c'est à peine s'il peut, sur certains articles surtout, réaliser un profit quelconque.

La hausse du coût de la vie tient à des causes bien plus graves et bien plus profondes, telles que la désorganisation du commerce international, l'imposition de lourdes taxes, etc., et il est par conséquent souverainement injuste de tenir le commerçant de détail responsable d'un état de choses dont il souffre comme les autres.

Si le commerçant de détail est accusé d'être un profiteuse, c'est uniquement parce qu'étant le dernier anneau de la chaîne avant que la marchandise n'arrive au consommateur, celui-ci est enclin à croire que c'est lui surtout qui la presse et l'exploite en lui chargeant des prix exorbitants, alors qu'en réalité c'est à peine s'il peut, sur certains articles surtout, réaliser un profit quelconque.

La hausse du coût de la vie tient à des causes bien plus graves et bien plus profondes, telles que la désorganisation du commerce international, l'imposition de lourdes taxes, etc., et il est par conséquent souverainement injuste de tenir le commerçant de détail responsable d'un état de choses dont il souffre comme les autres.

Si le commerçant de détail est accusé d'être un profiteuse, c'est uniquement parce qu'étant le dernier anneau de la chaîne avant que la marchandise n'arrive au consommateur, celui-ci est enclin à croire que c'est lui surtout qui la presse et l'exploite en lui chargeant des prix exorbitants, alors qu'en réalité c'est à peine s'il peut, sur certains articles surtout, réaliser un profit quelconque.

La hausse du coût de la vie tient à des causes bien plus graves et bien plus profondes, telles que la désorganisation du commerce international, l'imposition de lourdes taxes, etc., et il est par conséquent souverainement injuste de tenir le commerçant de détail responsable d'un état de choses dont il souffre comme les autres.

Si le commerçant de détail est accusé d'être un profiteuse, c'est uniquement parce qu'étant le dernier anneau de la chaîne avant que la marchandise n'arrive au consommateur, celui-ci est enclin à croire que c'est lui surtout qui la presse et l'exploite en lui chargeant des prix exorbitants, alors qu'en réalité c'est à peine s'il peut, sur certains articles surtout, réaliser un profit quelconque.

La hausse du coût de la vie tient à des causes bien plus graves et bien plus profondes, telles que la désorganisation du commerce international, l'imposition de lourdes taxes, etc., et il est par conséquent souverainement injuste de tenir le commerçant de détail responsable d'un état de choses dont il souffre comme les autres.

Si le commerçant de détail est accusé d'être un profiteuse, c'est uniquement parce qu'étant le dernier anneau de la chaîne avant que la marchandise n'arrive au consommateur, celui-ci est enclin à croire que c'est lui surtout qui la presse et l'exploite en lui chargeant des prix exorbitants, alors qu'en réalité c'est à peine s'il peut, sur certains articles surtout, réaliser un profit quelconque.

La hausse du coût de la vie tient à des causes bien plus graves et bien plus profondes, telles que la désorganisation du commerce international, l'imposition de lourdes taxes, etc., et il est par conséquent souverainement injuste de tenir le commerçant de détail responsable d'un état de choses dont il souffre comme les autres.

Si le commerçant de détail est accusé d'être un profiteuse, c'est uniquement parce qu'étant le dernier anneau de la chaîne avant que la marchandise n'arrive au consommateur, celui-ci est enclin à croire que c'est lui surtout qui la presse et l'exploite en lui chargeant des prix exorbitants, alors qu'en réalité c'est à peine s'il peut, sur certains articles surtout, réaliser un profit quelconque.

La hausse du coût de la vie tient à des causes bien plus graves et bien plus profondes, telles que la désorganisation du commerce international, l'imposition de lourdes taxes, etc., et il est par conséquent souverainement injuste de tenir le commerçant de détail responsable d'un état de choses dont il souffre comme les autres.

Si le commerçant de détail est accusé d'être un profiteuse, c'est uniquement parce qu'étant le dernier anneau de la chaîne avant que la marchandise n'arrive au consommateur, celui-ci est enclin à croire que c'est lui surtout qui la presse et l'exploite en lui chargeant des prix exorbitants, alors qu'en réalité c'est à peine s'il peut, sur certains articles surtout, réaliser un profit quelconque.

La hausse du coût de la vie tient à des causes bien plus graves et bien plus profondes, telles que la désorganisation du commerce international, l'imposition de lourdes taxes, etc., et il est par conséquent souverainement injuste de tenir le commerçant de détail responsable d'un état de choses dont il souffre comme les autres.

Si le commerçant de détail est accusé d'être un profiteuse, c'est uniquement parce qu'étant le dernier anneau de la chaîne avant que la marchandise n'arrive au consommateur, celui-ci est enclin à croire que c'est lui surtout qui la presse et l'exploite en lui chargeant des prix exorbitants, alors qu'en réalité c'est à peine s'il peut, sur certains articles surtout, réaliser un profit quelconque.

La hausse du coût de la vie tient à des causes bien plus graves et bien plus profondes, telles que la désorganisation du commerce international, l'imposition de lourdes taxes, etc., et il est par conséquent souverainement injuste de tenir le commerçant de détail responsable d'un état de choses dont il souffre comme les autres.

Si le commerçant de détail est accusé d'être un profiteuse, c'est uniquement parce qu'étant le dernier anneau de la chaîne avant que la marchandise n'arrive au consommateur, celui-ci est enclin à croire que c'est lui surtout qui la presse et l'exploite en lui chargeant des prix exorbitants, alors qu'en réalité c'est à peine s'il peut, sur certains articles surtout, réaliser un profit quelconque.

La hausse du coût de la vie tient à des causes bien plus graves et bien plus profondes, telles que la désorganisation du commerce international, l'imposition de lourdes taxes, etc., et il est par conséquent souverainement injuste de tenir le commerçant de détail responsable d'un état de choses dont il souffre comme les autres.

Si le commerçant de détail est accusé d'être un profiteuse, c'est uniquement parce qu'étant le dernier anneau de la chaîne avant que la marchandise n'arrive au consommateur, celui-ci est enclin à croire que c'est lui surtout qui la presse et l'exploite en lui chargeant des prix exorbitants, alors qu'en réalité c'est à peine s'il peut, sur certains articles surtout, réaliser un profit quelconque.

La hausse du coût de la vie tient à des causes bien plus graves et bien plus profondes, telles que la désorganisation du commerce international, l'imposition de lourdes taxes, etc., et il est par conséquent souverainement injuste de tenir le commerçant de détail responsable d'un état de choses dont il souffre comme les autres.

Si le commerçant de détail est accusé d'être un profiteuse, c'est uniquement parce qu'étant le dernier anneau de la chaîne avant que la marchandise n'arrive au consommateur, celui-ci est enclin à croire que c'est lui surtout qui la presse et l'exploite en lui chargeant des prix exorbitants, alors qu'en réalité c'est à peine s'il peut, sur certains articles surtout, réaliser un profit quelconque.

La hausse du coût de la vie tient à des causes bien plus graves et bien plus profondes, telles que la désorganisation du commerce international, l'imposition de lourdes taxes, etc., et il est par conséquent souverainement injuste de tenir le commerçant de détail responsable d'un état de choses dont il souffre comme les autres.

Si le commerçant de détail est accusé d'être un profiteuse, c'est uniquement parce qu'étant le dernier anneau de la chaîne avant que la marchandise n'arrive au consommateur, celui-ci est enclin à croire que c'est lui surtout qui la presse et l'exploite en lui chargeant des prix exorbitants, alors qu'en réalité c'est à peine s'il peut, sur certains articles surtout, réaliser un profit quelconque.

La hausse du coût de la vie tient à des causes bien plus graves et bien plus profondes, telles que la désorganisation du commerce international, l'imposition de lourdes taxes, etc., et il est par conséquent souverainement injuste de tenir le commerçant de détail responsable d'un état de choses dont il souffre comme les autres.

Si le commerçant de détail est accusé d'être un profiteuse, c'est uniquement parce qu'étant le dernier anneau de la chaîne avant que la marchandise n'arrive au consommateur, celui-ci est enclin à croire que c'est lui surtout qui la presse et l'exploite en lui chargeant des prix exorbitants, alors qu'en réalité c'est à peine s'il peut, sur certains articles surtout, réaliser un profit quelconque.

La hausse du coût de la vie tient à des causes bien plus graves et bien plus profondes, telles que la désorganisation du commerce international, l'imposition de lourdes taxes, etc., et il est par conséquent souverainement injuste de tenir le commerçant de détail responsable d'un état de choses dont il souffre comme les autres.

Si le commerçant de détail est accusé d'être un profiteuse, c'est uniquement parce qu'étant le dernier anneau de la chaîne avant que la marchandise n'arrive au consommateur, celui-ci est enclin à croire que c'est lui surtout qui la presse et l'exploite en lui chargeant des prix exorbitants, alors qu'en réalité c'est à peine s'il peut, sur certains articles surtout, réaliser un profit quelconque.

La hausse du coût de la vie tient à des causes bien plus graves et bien plus profondes, telles que la désorganisation du commerce international, l'imposition de lourdes taxes, etc., et il est par conséquent souverainement injuste de tenir le commerçant de détail responsable d'un état de choses dont il souffre comme les autres.

Si le commerçant de détail est accusé d'être un profiteuse, c'est uniquement parce qu'étant le dernier anneau de la chaîne avant que la marchandise n'arrive au consommateur, celui-ci est enclin à croire que c'est lui surtout qui la presse et l'exploite en lui chargeant des prix exorbitants, alors qu'en réalité c'est à peine s'il peut, sur certains articles surtout, réaliser un profit quelconque.

La hausse du coût de la vie tient à des causes bien plus graves et bien plus profondes, telles que la désorganisation du commerce international, l'imposition de lourdes taxes, etc., et il est par conséquent souverainement injuste de tenir le commerçant de détail responsable d'un état de choses dont il souffre comme les autres.

Si le commerçant de détail est accusé d'être un profiteuse, c'est uniquement parce qu'étant le dernier anneau de la chaîne avant que la marchandise n'arrive au consommateur, celui-ci est enclin à croire que c'est lui surtout qui la presse et l'exploite en lui chargeant des prix exorbitants, alors qu'en réalité c'est à peine s'il peut, sur certains articles surtout, réaliser un profit quelconque.

La hausse du coût de la vie tient à des causes bien plus graves et bien plus profondes, telles que la désorganisation du commerce international, l'imposition de lourdes taxes, etc., et il est par conséquent souverainement injuste de tenir le commerçant de détail responsable d'un état de choses dont il souffre comme les autres.

le producteur de la matière première, le fabricant, le revendeur, etc., sans exception le gouvernement qui a déjà prélevé lui aussi sa quote-part au moyen de la taxe sur les ventes. Aux montants que représentent tous ces prélèvements il faut ajouter ceux des loyers qui sont de nos jours excessifs, et hors de proportion avec le chiffre des ventes, les taxes d'affaires, les taxes d'eau et tous les frais généraux encourus. C'est tout cela que le prix de vente au consommateur doit représenter et le plus souvent bien minime est la part qui en revient sous forme de profits nets au détaillant.

Si le commerçant de détail appartenait en général à la classe des profiteuses, aurait-on enregistré ces dernières années un nombre aussi fantastique de faillites commerciales? En 1922, le nombre de ces faillites a été de 3,695 avec un passif global de \$63,997,789. En 1921 de 2451 avec un passif de \$57,158,297 et en 1920, année de grande prospérité, de 1978 avec un passif total de \$18,569,516. Ces chiffres suffisent à eux seuls à démontrer que dans le commerce tout n'a pas été rose ces dernières années.

Si le commerçant de détail est accusé d'être un profiteuse, c'est uniquement parce qu'étant le dernier anneau de la chaîne avant que la marchandise n'arrive au consommateur, celui-ci est enclin à croire que c'est lui surtout qui la presse et l'exploite en lui chargeant des prix exorbitants, alors qu'en réalité c'est à peine s'il peut, sur certains articles surtout, réaliser un profit quelconque.

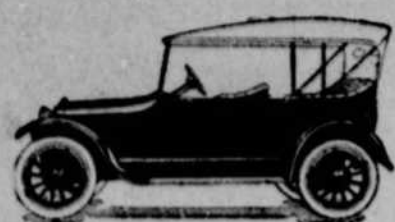
La hausse du coût de la vie tient à des causes bien plus graves et bien plus profondes, telles que la désorganisation du commerce international, l'imposition de lourdes taxes, etc., et il est par conséquent souverainement injuste de tenir le commerçant de détail responsable d'un état de choses dont il souffre comme les autres.

Si le commerçant de détail est accusé d'être un profiteuse, c'est uniquement parce qu'étant le dernier anneau de la chaîne avant que la marchandise n'arrive au consommateur, celui-ci est enclin à croire que c'est lui surtout qui la presse et l'exploite en lui chargeant des prix exorbitants, alors qu'en réalité c'est à peine s'il peut, sur certains articles surtout, réaliser un profit quelconque.

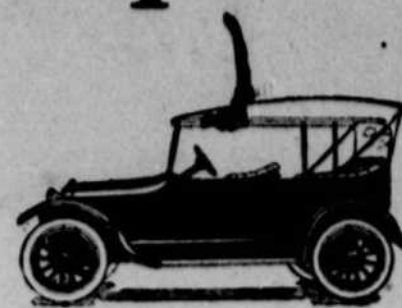
La hausse du coût de la vie tient à des causes bien plus graves et bien plus profondes, telles que la désorganisation du commerce international, l'imposition de lourdes taxes, etc., et il est par conséquent souverainement injuste de tenir le commerçant de détail responsable d'un état de choses dont il souffre comme les autres.

Si le commerçant de détail est accusé d'être un profiteuse, c'est uniquement parce qu'étant le dernier anneau de la chaîne avant que la marchandise n'arrive au consommateur, celui-ci est enclin

L'endroit où votre argent vous rapportera le plus!



LANGLOIS



Le magasin d'Ameublements de maison où vous avez, avec chaque achat de \$1.00, une chance sur un Chevrolet spécial dont le tirage aura lieu bientôt et cela en plus des offres spéciales de bas prix que nous avons constamment.



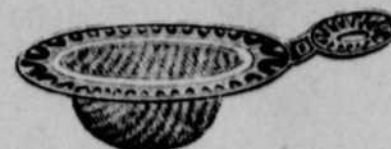
Cabinet Chêne solide
au prix spécial de
\$38.00

Quelques
morceaux qui
seront vendus
à des prix
très bas,
surtout ceux
des assortis.



Nous avons encore quelques voitures
d'enfants que nous vous offrons à
des prix plus que raisonnables
\$10.00 à \$30.00

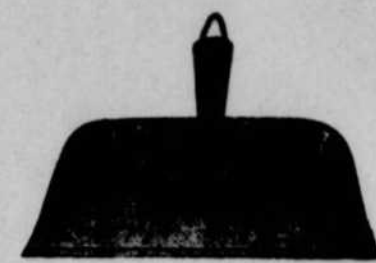
Cinq morceaux pris au
hasard sur nos comptoirs
des spéciaux, ce n'est que
cela et si vous n'avez pas
fait encore connaissance
avec la disposition nouvelle
de nos magasins, il ne fau-
drait pas retarder votre
visite.



Couloir 10c



Canard 25c



Porte-poussière 15c



Poêlon 50c



Gobelet de ferblanc 15c

Théières de granit 50c

Rôtisseuses 50c

Lampes 50c

Supports de Taies d'oreillers 50c

Nous vous attendons afin que vous puissiez tous bénéficier de ces offres des plus intéressantes et en plus vous pourrez tous concourir à l'unique chance que vous avez tous de pouvoir gagner un Chevrolet spécial absolument gratis. N'attendez pas, venez aujourd'hui même.

O. Langlois & Co. Ltée., Ameublement complet de maison
Angle Richelieu et St-Jacques, Saint-Jean, Que.

1878
2 Magasins

98
rue Richelieu

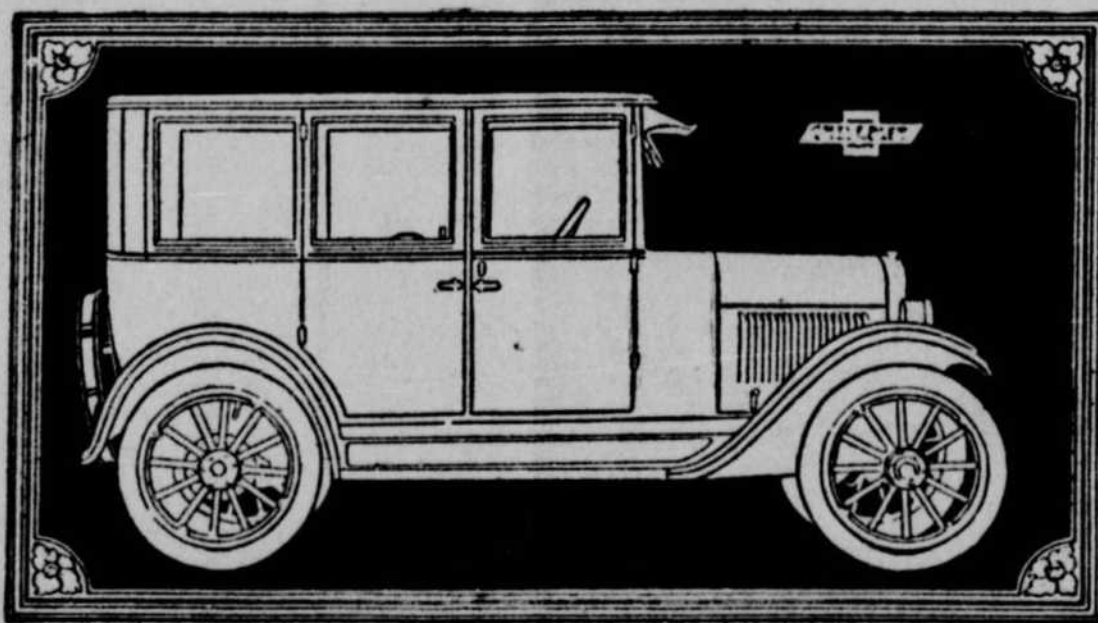
45ième ANNIVERSAIRE
de la maison

F. PAYETTE

1923
2 Magasins

146
rue Richelieu

A L'OCCASION DE NOTRE
45e ANNIVERSAIRE, nous avons décidé
d'offrir une Grande Vente à réduction au
public de Saint-Jean et des environs, et de
plus, nous avons le plaisir de vous inviter à
participer à un grand concours, qui aura
pour prime un magnifique SEDAN.



Pour chaque achat D'UN DOLLAR
durant cette vente, vous aurez droit à un
coupon sur ce magnifique Sedan, prime de
notre concours de ventes.

Nos Prix sont plus bas qu'à Montreal et Toronto.

Complets

de première qualité, assortiment considérable. Couleur
bruyère française avec carreaux d'émeraude semi-invisibles.

PRIX DE VENTE

\$25.00

Complets

Modèle (Sport) en tweed Irlandais, tout laine, variété de
nuances au prix de

\$20.00 et \$25.00

Fabriqués par la célèbre maison (Society Brand Clothes)



Chapeaux de Paille

Vous trouverez ici le plus
grand choix en fait de chapeaux
de paille, à la dernière mode, à
partir de

\$1.25

ET PLUS



Nouvelles de Saint-Jean

NOTES SOCIALES

M. Hormidas Brosseau, de Boston, États-Unis, était en visite chez son père, M. Wilfrid Brosseau, maître des postes, de cette ville, dimanche dernier.

M. Gustave Rainville, et Mlle Lucille Hudon, de Montréal, étaient en visite dans la famille J. A. Lomme, ces jours passés.

M. Hervé D'Orsennens, de Montréal, et M. Henri D'Orsennens, de cette ville.

M. L. P. Moquin, gérant de la succursale de la banque d'Épargne, rue Sainte-Catherine à Montréal, et sa famille, Mesdames (Dr) V. Moquin, (Dr) J. E. Bastien, et Ed. Morin, tous de Montréal, de passage chez Mme J. E. Moquin et M. P. J. Doré.

Mlle Anna Tétrault, opératrice au Bell Téléphone de cette ville, est partie pour une quinzaine à Concord, N. H., chez sa sœur Mme Homère Audette. Elle visitera aussi Boston, Holyoke, Manchester.

A Mlle Tétrault, bonne vacance. — Étaient de passage ces jours derniers, chez M. J. A. Paquette, de la rue Champlain, MM. et Mmes H. A. Richer, de Dunham; J. A. Marois, de Bedford; Orlia Poirer, de North-Stranbridge; Mlle Mercédès Paquette, de Sweetsburg et M. Teulier, de Stranbridge East.

M. le notaire et Madame A. Sicotte, de Laprairie; Mlle Ernestine Archambault et Antoinette Chassé, sont allés à Québec pour la fin de semaine et ont fait le trajet en auto.

Madame Leslie Deland et Mlle Adèle Archambault passent quelques jours à l'Association des invités de leur frère le docteur Ls. Philippe Archambault.

TRANSACTION

M. J. Boudreau a acheté récemment, la propriété de M. Philias Quintin, de la rue Saint-Paul.

NOTRE AQUÉDUC

M. Aimé Loiseleur, inspecteur de bouillottes pour le gouvernement provincial, était en ville lundi, et a trouvé tout en bon état.

A LA DOMINION HAIR FELT CO

Nous sommes informés que cette compagnie a l'intention de faire des travaux importants à son usine, par l'installation d'un système "sprinkler" contre les incendies.

EN VOYAGE

M. L. E. Auger, vendeur au Canada pour la "Franco Canadian Dyes Ltd.", est en route pour Paris dans l'intérêt de cet établissement.

GRAVE OPERATION

Mme Wilfrid Allen a subi une opération très délicate, à l'hôpital Saint-Jean, pratiquée par M. le docteur Rheaume, de Montréal. L'opération a bien réussi et la patiente est en bonne voie de convalescence.

FRAPPE DE PARALYSIE

M. Etienne Blouin, âgé de 73 ans, et qui habite rue Saint-Pierre, vient d'être frappé de paralysie et vu son âge avancé, 9 de ses enfants qui habitent aux États-Unis, sont à son chevet.

AU FILTRE

M. John Prescott, échevin et président du Comité de l'Aqueduc a demandé au Conseil, autorisation, mardi, pour faire faire une inscription à l'usine de filtration, indiquant cette usine au public voyageur.

ANNONCE RECLAME

L'on apprend que la Cie Singer a l'intention de faire l'installation d'inscriptions réclames sur ses usines. Ces inscriptions seraient d'une très grande dimension et seraient illuminées pendant la soirée.

EN VOIE DE GUERISON

Nous sommes heureux d'apprendre que M. Joseph Roy, du Grand Bernier, qui était à l'hôpital des Révérendes Soeurs Grises, depuis le 7 mai, après y avoir subi une grave opération par MM. les Drs Bourgeois et Bouthillier, est retourné chez lui, en pleine voie de convalescence.

BASE-BALL

La partie de vendredi dernier ayant été remise à cause du manque de lumière, fut reprise lundi dernier devant une assistance peu considérable. Les soldats ne semblaient pas en forme et la partie manqua certainement d'intérêt et d'enthousiasme.

La Hart qui était bien décidée à faire oublier ses défaites s'est servi des lanceurs des Casernes pour une bonne pratique au bâton... et s'assura la victoire dans la première manche en enregistrant douze points. Elle continua à accumuler à chaque manche. Les soldats, cependant, eurent un mouvement d'orgueil et sauvèrent le blanchissage par un point.

Hier soir la Hart ajouta une autre victoire à celle de lundi dernier en battant l'équipe du Singier dans une partie passablement contestée. Les lanceurs Trahan et Paré firent du bel ouvrage mais le Singier fut impuissant au bâton.

Position des équipes

	G.	P.	P.C.
Chevaliers	3	0	1000
Hart	2	2	500
R. C. D.	1	2	333
Singer	1	3	360

NAISSANCES

Le trente mai, à Saint-Jean, a été baptisé Joseph-Claude-Hermas-Marcel, fils de Edouard Pédale et de Rosanna Robert. Parrain, Cléophas Pinsonneault et son épouse, de Napierville.

Le 2 juin a été baptisé Délima, fille de Orlia Gamache et de Marie Pinnington de la paroisse Notre-Dame Auxiliatrice.

Le 3 juin a été baptisé Joseph-Philippe-Léonard, fils de Orpha Morin et de Estelle Bessette. Parrain, Philippe Bessette; marraine, Alma Rousseau.

MARIAGES

Le 4 juin a eu lieu le mariage de Arthur Larivière fils de Adélaïde Larivière et de Emélie Lebeau du Mont Saint-Grégoire, avec Mlle Antoinette Boucher, fille de Henri Boucher et de Amélie Quintin, de Saint-Jean.

DECES

Le 6 juin a eu lieu le service de Mme Julie Bessette, épouse de M. Louis Côté, de Saint-Jean, décédée le 3, à l'âge de 64 ans. Nos sympathies.

Le 1er juin a été inhumé dans le cimetière de la paroisse de Saint-Jean, Valentine-Berthe Siros, épouse de Louis Locas, décédée le 29 mai, à l'âge de vingt-cinq ans. Nos sympathies.

Le 1er juin est décédé Georges-Alfred, enfant de Joseph Caron, journalier et de Rose-Emma Morin, à l'âge de un an.

NOUVEAU GERANT

M. W. A. Davidson, gérant de la compagnie des "Singer" en cette ville, doit nous quitter dans un avenir rapproché, pour occuper un poste important dans la haute direction de la compagnie qui a de nombreuses succursales au Canada et aux États-Unis.

M. Davidson sera remplacé par M. McCutcheon.

Chez les Filles de l'Empire

Les assemblées de l'Association des Filles de l'Empire sont suspendues pour la saison d'été. A la dernière assemblée tenue le 4 juin dernier il fut décidé d'envoyer la secrétaire, comme déléguée à Québec, afin de représenter l'ordre des Filles de l'Empire au 23ème congrès annuel tenu à Québec, du 11 au 16 juin.

SEANCE A LA SALLE DU MARCHE

Ce soir, les élèves de l'Académie anciens et nouveaux interpréteront une comédie en trois actes intitulée "Le Candidat Beausoleil". Figurent au programme, MM. Roméo Hébert, Alcide Lachance, Wilfrid Boutin, Paul Beaulieu, Armand Racicot, tous amateurs avantageusement connus du public, ces derniers seront secondés par douze jeunes gens à leur début sur la scène. Rendons-nous en foule encourager nos amateurs locaux et passer une soirée récréative et intéressante. Les portes seront ouvertes à 8 hrs. p. m. et le prix de l'admission est de \$0.35.

REMERCIEMENTS

La famille Henri Deland, de Lacadie, remercie toutes les personnes qui lui ont témoigné des marques de sympathies, soit par visites, tributs mortuaires, assistance aux funérailles, ou autrement, lors de leur récent deuil.

La famille Eustache Bachand remercie sincèrement les personnes qui ont bien voulu lui témoigner des marques de sympathies à l'occasion de la mort de M. Ernest Sainte-Marie, frère de Mme Bachand.

CIRQUE "JOHN ROBINSON"

Mercredi, le 20 juin, nous aurons à Saint-Jean, le cirque John Robinson avec toute sa ménagerie. Les lions, les tigres, les panthères, les ours, conduits par M. John et Mlle Harlette Guilfoyle, exécuteront des tours d'adresse prodigieux. Il sera donné au public de visiter cette exposition zoologique à 11 h. p. m. mercredi, le 20. La parade se fera dans les rues de la ville à 11 hrs. a. m. C'est l'un des plus gros cirques du monde entier et il vaut la peine d'en retenir la date.

NOUVELLES CONSTRUCTIONS

M. Jos. Benoit commence cette semaine, la construction, coin des rues De Salaberry et Saint-Thomas, d'une maison en briques et à trois logis.

M. Victor Maillois est à construire un bloc à six logis sur la rue Collin, près de la rue Saint-Thomas. Cette construction sera aussi en briques. Les plans sont faits par l'architecte Houle, de Montréal.

M. Albert Lachance, commence la construction d'un cottage, sur la rue Saint-Louis, près de la rue Champlain.

LE JEU DE DAMES

M. Labrecque, de Saint-Jean, ayant accepté mon défi, le viens donner les conditions du "match". Je jouerai pour le championnat du comté de Missisquoi et des comtés mentionnés dans la Presse, et pour un enjeu de \$5. Cinq parties devront être jouées durant cinq dimanches alternant de Bedford à Saint-Jean, la première devant être jouée à Bedford, le 10 courant. Le vainqueur sera le meilleur en cinq parties, lesquelles devront être jouées suivant le règlement du jeu de dames, les parties gagnées comptant pour un point et les parties nulles pour un demi point. J'espère que M. Labrecque acceptera ces conditions et que dimanche je pourrai le rencontrer et jouer la première partie.

ANTOINETTE CAMPBELL, Bedford.

NOUVEAU BACHELIER

M. et Mme E. F. Stockwell, étaient de passage à Montréal, la semaine dernière et ont assisté aux examens qu'a subi leur fils M. E. M. Stockwell, qui a décroché, avec succès les titres de Bachelier ès-sciences, au théâtre Capitol. M. Stockwell a fait ses études au McGill, de Montréal. Nos compliments.

LA FETE-DIEU

Comme par les années passées, la Fête-Dieu a été célébrée avec pompe dans la paroisse Saint-Jean, dimanche dernier. A la grand-messe chantée par M. le chanoine Papineau, assisté de diacre et sous-diacre, l'assistance était nombreuse et la cérémonie des plus solennelles. La procession du Très Saint-Sacrement fut faite à l'intérieur de l'église; le soir, dès sept heures et demie, des groupes d'hommes et de femmes appartenant à diverses congrégations religieuses se massèrent sur la place de l'église en attendant le départ de la procession qui devait défilier, quelques instants après, dans les rues de la cité. A 8 heures la fanfare du collège Saint-Jean, ouvrait la marche et chaque groupe prenait sa place désignée à l'avance par M. le curé J.-E. Coursois.

Tout le long du parcours on avait appendu des drapeaux aux demeures et de même, chez les marchands ou places d'affaires.

Un salut solennel du Saint-Sacrement eut lieu au reposoir, dressé avec beaucoup de goût au parc Marchand. L'Orphéon de Saint-Jean a exécuté le chant de circonstance.

Une foule considérable a pris part à cette imposante procession et le parc Marchand était rempli de fidèles. Sur le parcours la fanfare du Collège Saint-Jean et la "Philharmonique" n'ont cessé de faire entendre de jolies pièces de circonstance.

Le public mérite des félicitations pour avoir pris part, en aussi grand nombre, à la Fête-Dieu.

NOS TRAVAUX DE RUES

Le travail pour excavation de la rue Laurier, avance rapidement, et la pose du béton entre les rues Saint-Georges et Saint-Jacques est presque terminée, tout fait prévoir, un travail bien fait et assez rapidement.

Dans la rue Saint-Paul, on achève la pose d'une conduite d'eau de 10 pouces, pour remplacer celle de 4 pouces, afin d'augmenter la pression de l'aqueduc, dans cette partie de la ville.

L'exécution de ces travaux se fait sous la direction de l'ingénieur de la cité, M. L. W. Bourassa.

La rue Saint-Thomas sera la suivante où l'on commencera l'excavation, après Laurier.

La rue Saint-Paul, aussitôt la pose du tuyau terminée, entre les rues Laurier et Champlain, sera faite en béton, étant la deuxième sur la liste, après Laurier.

Depuis lundi matin, nos rues sont arrosées et entretenues par une équipe d'hommes et 7 fois la semaine on fera l'arrosage.

VOYAGE D'ETUDE

M. C. A. Laberge, agent du trafic des voyageurs pour la cité de Saint-Jean dans la compagnie du C. P. R., fait l'hôte de ses supérieurs au cours d'un voyage d'étude à bord d'un transatlantique. Le navire était en destination pour l'Europe, et les représentants du C. P. R. accompagnèrent les voyageurs de Montréal à Québec. M. Georges Parker, agent général et M. Caron, son représentant, accompagnés de vingt des principaux agents de leur district prenaient part à cette excursion nouvelle genre.

Ils s'embarquèrent à Montréal, vendredi matin, le 26 courant, à bord du "Montclair", propriété du C. P. R. Durant le trajet, on visita le navire, où des instructions furent données aux divers représentants. Il y eut un lunch et réception spéciale à bord. Le soir, à huit heures, ils débarquèrent à Québec, où une réunion intime était tenue dans un salon du Château Frontenac.

Le lendemain matin, le groupe monta à bord du transatlantique "Empress of Britain". Un autre bateau du C. P. R. On fit l'inspection de ce navire, et là encore, il y eut réception des plus chaleureuses. Le dîner servi à bord était des plus copieux et d'un irrésistible attrait. Dans l'après-midi, on descendit au gymnase, où maintes attractions sportives retinrent au-delà d'une heure les gais excursionnistes. Vers le soir, M. Georges Parker, agent général de la compagnie, était l'objet d'une marque d'estime et de haute considération de la part des ses compagnons et subalternes. On lui présenta un joli cadeau souvenir. M. Caron, un autre dignitaire de la compagnie reçut une magnifique canne.

Le retour de Québec à Montréal s'effectua le soir par train spécial.

Le but auquel tend la compagnie du C. P. R., en organisant des excursions de ce genre est d'instruire ses agents, chargés de diriger le public voyageur. C'est un moyen pratique et très agréable de les bien renseigner, afin qu'ils puissent donner entière satisfaction, et dans les moindres détails, aux personnes désireuses de se rendre en Europe. Cette tactique sage de la puissante compagnie, qui sait joindre à l'utile tant de courtoisie à l'égard de ses employés, est un stimulant qui vaut son pesant d'or. Aussi, tous sont-ils revenus enchantés de leur promenade.

M. C. A. Laberge avait l'honneur d'accompagner deux de nos concitoyens, MM. Georges Lord et J. H. La Vallée, qui s'étaient embarqués à bord du "Montclair" en route pour un voyage de quelques semaines en Angleterre et en France.

DEUX ACCUSEES

Deux employés municipaux de cette ville, actuellement en grève, ont été arrêtés samedi après-midi sous l'inculpation d'avoir menacé et intimidé les deux nouveaux employés qui ont pris leur place. Ils ont été remis en liberté sous un cautionnement de \$100. Procès à huitaine. Les deux inculpés protestent de leur innocence.

Dix employés municipaux qui étaient occupés à creuser une tranchée pour une conduite d'eau se sont mis en grève samedi matin se plaignant de ce que leur salaire n'était pas assez élevé.

Le plaignant V. Giroux, prétend qu'il a dû se servir de sa pelle pour se protéger contre les accusés. Il a frappé l'un d'eux à la tête et l'autre à une main mais leurs blessures ne sont pas graves.

M. Joseph Fortin est le contre-maître des travaux qui sont en marche, rue Saint-Paul.

MARIAGE CHARTRAND-QUELLET

Lundi, le 4 courant, eut lieu le mariage de Mlle Laura Chartrand fille de M. J.-Bte. Chartrand, entrepreneur-général, en construction, de cette ville, avec M. Orlia Quellet, également de cette ville. La cérémonie qui a été très solennelle, eut lieu en l'église de Notre-Dame Auxiliatrice et fut présidée par M. l'abbé Lucien Lefebvre, professeur au collège Saint-Jean et petit cousin de la mariée. A l'orgue tenu par M. Ernest Gagné, le chant a été exécuté dans l'ordre suivant: M. L. O. Perrier a rendu le Veni Creator, de D. Monti; M. J. A. Roy le Noël du Mariage et M. Ivan Sabourin le Sub Tuum de Rousseau. M. J.-Bte. Chartrand servait de témoin à la mariée et M. Emile Braut à M. Quellet.

Il y eut dîner et souper dans les deux familles, chant, musique, déclamation, etc. Tard dans la nuit, qu'on se sépara.

Parmi les invités, nous avons remarqué: MM. et Mmes J. B. Chartrand, Emile Braut, Mme veuve Joseph Desjardins, M. Adélaïde Véronneau, Mme veuve Théodore Aubertin, MM. et Mmes Alfred Julien, Honoré Paquette, Mme Vve Maxime Gougeon, MM. et Mmes Arthur Chartrand, William Murphy, Mme Vve Edmond Robert, Farnham; M. et Mme David Braut, Mme Vve Napoléon Groulx, Mme Emile David, M. et Mme Hernas Perrier, M. Adolphe Saint-Onge, MM. et Mmes Degraze, Egile Braut, Eugène Oulmet, Donat Champagne, Joseph Beauvais, Mme Pierre Leduc, MM. et Mmes Donat Robert, Philippe Braut, Fortuné Bricaud, Armand Rancourt, Adélaïde Robert, Adélaïde Braut, Mlle Léontine Groulx, M. Eugène Chartrand, Mlle Marie-Louise Ouellette, M. Wilfrid Bachand, Mlle Simonne Ouellette, M. Armand Chartrand, Mlle Anna Chartrand, M. Honoré Paquette, Mlle Dorlida Ouellette, M. Alexandre Hébert, Mlle Jeannette Paquette, M. Denis Cloutier, M. Orlia Groulx, M. et Mme Charles Côté, Mlle Berthe Chartrand, MM. David Dumont, Georges Ouellette, Mlle Emérentienne Thibodeau, M. Diéudonné Braut, Mlle Parise Beauvais, M. Donat Robert, Mlle Lorette Robert, MM. Séraphin Daneau, Edmond Villeneuve, Armand Grenier, Eugène Bessette, Mlle Marie-Jeanne Bessette, Mlle Emma Saint-Onge, M. Joseph Roy, Mlle Marie-Anne Roy, M. Arthur Métivier, M. Alfred Murphy, Mlle Marie-Jeanne Lévert, Mlle Marie-Irène Braut, Mlle L'Écuyer, M. Maurice Barré.

Les nouveaux époux ont reçu de nombreux et riches cadeaux.

RAPPORT SUR L'HYGIENE

A Son Honneur le maire et Messieurs les échevins,

J'ai l'honneur de soumettre à votre conseil, un rapport mensuel pour mai 1923, sur les inspections faites par moi, selon les pouvoirs qui me sont conférés par les règlements de votre municipalité.

Le 4 mai, visite aux abattoirs et étaux de boucherie. Je dois dire que dans plusieurs endroits beaucoup d'améliorations s'imposent.

Le même jour, j'ai confisqué chez des bouchers 108 lbs de veau impure à la consommation.

Le 5 mai au marché, j'ai confisqué 74 lbs de veau pour les mêmes raisons.

Le 11 mai, j'ai fait une nouvelle visite aux abattoirs et étaux et j'ai dit que des améliorations avaient été apportées sur instructions que j'avais données.

Le 19 mai, au marché public, j'ai confisqué 1 cochon de lait, volaille, poule.

Les 17 et 18 mai, j'ai fait une nouvelle visite aux abattoirs et étaux et j'ai trouvé tout conforme.

Le 19 mai, au marché public, j'ai confisqué 4 quartiers de porc provenant d'animaux malades.

Le 25 mai, visite aux abattoirs et étaux.

Les viandes confisquées ont été en partie détruites et données en nourriture aux chiens.

En trois occasions j'ai empêché de vendre du beurre qui ne pesait pas le poids. Les vendeurs ont reçu ordre de se retirer du marché en emportant leur beurre.

La même chose pour les patates. Depuis beurre et patates répondent aux exigences de la loi.

J'ai l'honneur de suggérer que le conseil autorise le département d'hygiène à acheter un rouleau de papier à envelopper pour qu'il soit distribué parmi les vendeurs de viande au marché public, pour leur apprendre à envelopper convenablement la viande après qu'ils l'ont marquée de leur marque.

Le tout, humblement soumis, J. A. VIAU, M. V., Inspecteur alimentaire.

POUDRE DANS L'AIR

Le persiflage est l'un des faibles arguments des gens qui n'ont pas de solides à invoquer. Aussi le lecteur averti ne tarde-t-il pas à distinguer entre un écrivain émérit qui défend courageusement une noble cause et un farceur sans bousoille qui tente de démolir cette cause par ses sarcasmes.

A NOS ABONNES

Bon nombre de nos abonnés font remise du prix de leur abonnement soit par bons postaux, chèques payables au pair ou timbres. La bande portant leur nom et la date de l'échéance apposée sur le journal sert de reçu en cette circonstance. Mais comme nous faisons le changement des listes à toutes les cinq semaines, l'abonnement ne peut paraître crédité qu'au bout de ce temps. Donc inutile de s'inquiéter si l'argent a été reçu; nos abonnés pourront le constater après quelques semaines seulement en référant à la date jointe au nom sur le journal.

AU CONSEIL DE VILLE

Mardi soir dernier, avait lieu l'assemblée régulière du conseil, sous la présidence de son honneur le maire Pierre Trahan. Tous les échevins étaient à leur poste.

M. le secrétaire Morais donne lecture des minutes des trois dernières assemblées qui sont adoptées unanimement.

On adopte ensuite le rôle d'évaluation du coût des travaux de pavage en béton de la rue Longueuil, ayant aucune plainte de la part des intéressés.

La répartition du pavage en béton sera déposée devant le conseil, prochainement.

Lettre venant de M. Oscar Morin, sous-ministre, re annexion est lue.

M. Pierre Roy demande la permission de construire une boutique de forge générale, ce qui lui est accordé.

Rapport fait par le Dr J. A. Viau, que vous pourrez lire dans une autre colonne du journal.

Rapport du chef de police est lu et ordre lui est donné de voir à faire nettoyer les cours et caves d'ici une semaine.

Une requête des propriétaires de la rue Mercier, entre Saint-Paul et Saint-Louis, demandant de faire le pavage de la rue, est déposée.

Réclamations sont faites pour dommages par la crue des eaux dans leur cave, par MM. Michel Lomme, Lionel Grégoire et Adélaïde Roy. Référé au comité des chemins.

Une demande est faite par la Franco-Canadian Dyes de leur construire un trottoir longeant leur manufacture, accordé.

Lettre annonçant la venue du Gouverneur-Général, Lady Byng et leur suite, le 17 septembre prochain; le comité des finances fera suite.

Les amendements re licences, remis à prochaine assemblée pour étude.

M. le président du comité du feu et police, demande qu'on l'autorise à acheter cinq habits pour policiers, ce qui lui est accordé.

La séance est ajournée à mardi le 12 courant.

CONFERENCE AU COLLEGE

Monsieur Victor Paraf, avocat, membre correspondant de la Société de Géographie de Saint-Nazaire, ancien otage français des Bolchéviques 1919-1920 et rédacteur correspondant du Monde illustré, du Télégramme, et du Réveil Normand, en voyage d'étude au Canada, nous a donné jeudi soir, une conférence avec projection sur "La Russie Bolchévique", ses dangers pour la paix du monde et la civilisation.

Monsieur Paraf a habité la Russie vingt années durant. Il a été témoin oculaire de la révolution et de tous ses crimes. Arrêté comme otage, en qualité d'agent de la mission française en Ukraine, il ne put rentrer dans sa patrie qu'à la fin de 1920. Il est retourné l'année dernière jusqu'aux portes de la Russie, et en est revenu très documenté.

Il a entrepris une croisade anti-bolchévique afin de démasquer ces ennemis de la Russie, de l'ordre et de la civilisation, qui au service de l'Allemagne, menacent la paix du monde.

Monsieur Paraf a été présenté par Monsieur le Supérieur, en quelques mots émus et eloquents. Sa conférence a laissé sur son auditoire une profonde impression d'horreur.

Liste des généreux donateurs, à l'occasion du pique-nique annuel du collège Saint-Jean, qui eut lieu la semaine dernière à Saint-Alexandre.

MM. le Supérieur, Collin, et tous nos professeurs...

MM. les abbés Mathieu, Desmarais, Campeau...

MM. Armand Brosseau, N. P. Leslie, Deland, N. P., Dr Levasseur, Dr Germain, Dr Monette, Adélaïde Fortin, Eugène Papineau, Alfred Beaudry, J. Bonneau, J. Mercier, LeSieur et Frère, Alfred Laberge, Charles Frédeux, M. Daigneault, Edouard Ménard, J. E. Larivière, Dr Boivin, Lomme et Cie, Hevey, Lanctôt, Syndicat de Saint-Jean, J. H. Racicot, V. Moreau, J. L. Pinsonneault, L. O. Régner, J. Boudreau, Isidore Hevey, Georges Saint-Germain, Paul Langlois, J. P. O. Langlois, L. Dubois, Ed. Bienvenue, M. Choquette, Jos. Payette, Hervé Gaudette, Orlia Gran-ger, U. Normandin, P. P. Sabourin, Elisée Gervais, Maillois et Fils, H. Bernard, Arthur Frédeux, Decelles et Prairie, Gireux et Poulin, J. B. Hébert, D. Towner, J. P. Meunier, O. Paquin, A. Bourgeois, J. E. McNulty, Louis McNulty, J. E. Boivin, N. P. O. Fournier, Wilfrid Boucher, Narcisse Grégoire, Dupuis Frères, Albion Jetté, Stewart et Denault et plusieurs autres.

LES Théâtres de Montréal ainsi que l'Impérial ici, nous donna, il y a quelque temps, une démonstration de la manière que le Chocolat Neilson est fait.

Nous venons de recevoir de ce fameux
Chocolat Neilson
en boîtes de 60c. à \$2.50
ainsi que les barres à 5c

VOYEZ NOTRE VITRINE.

PHARMACIE REGNIER
Tel. 582 et 70
Nous faisons la livraison. (En face du 5-10-15c)

Grand Concours de Vente
Radio avec Haut Parleur Gratis
Chaque achat d'une pastille vous donne un coupon qui vous donne droit sur ce magnifique radio d'une valeur de \$300.00.

Assortiment de Chaussures des plus Nouveaux Modèles
QUALITÉ CONFORT PRIX MODÉRÉS.
Réparations de chaussures faites à la main.
BAS, GANTS, VALISES.

J. D. TOWNER & Frère
MARCHANDS DE CHAUSSURES
Téléphone n 156

No. 16-18 rue St-Jacques, St-Jean, Q.

TAPISSERIE
Plus grand choix à St-Jean.
Tapisseries à partir de 8c. la pièce.
Plafond de couleur 50 p.c. de réduction
N'achetez pas sans venir nous voir.

</

La Feuille Naturelle du Thé Vert "SALADA"

a fait la conquête de bien des personnes habituées aux thés verts de la Chine ou du Japon.
L'avez-vous jamais essayé?

Agriculture

LA CULTURE DES LEGUMES

Le territoire desservi par la station expérimentale de Cap Rouge comprend dans ses limites les villes de Québec, Trois-Rivières, Lévis et d'autres centres de population, aussi la culture potagère y est une industrie importante, et c'est pourquoi nous faisons beaucoup de recherches sur les légumes à cette station. Nous ne pouvons que citer quelques essais dans le cadre restreint de cet article; les renseignements complets sont donnés dans le rapport annuel du régisseur. Voici les variétés de fèves de jardin recommandées pour ce district: A gousse verte, "Sans fil" comme espèce précoce et "Réfugiée" comme espèce tardive; espèces à gousse beurre, "Pencil Pod" ou "Gousse Crayon" précoce et "Beurre de Hodson" tardive. Par il les betteraves fourragères, la Boule rouge noir s'est montrée la meilleure variété de table, mais lorsque l'on recherche surtout le rendement et que les racines sont vendues pour être conservées tout l'hiver, la "Éclipse" est recommandée. Pour les choux le Jersey Wakefield s'est montré le plus hâtif, mais le Marché de Copenhague rend plus. Parmi les variétés d'hiver le "Chou à tête ronde du Danemark" n'a pas été surpassé. Quant aux carottes potagères la Hutchinson a mieux rapporté que la Chantenay pendant deux ans, mais il sera nécessaire de faire de nouveaux essais pour déterminer la question de supériorité. Pour le fœtage la "Cœur de bœuf" est recommandée. Les résultats de onze années d'essais sur les oignons nous indiquent que le "Rouge de Wetherfield" est difficile à surpasser, comme variété possédant toutes les principales qualités. Pour ce qui est de l'apparence, le "Prizetaker" (Jaune) est insurpassable, tandis que le Barletta (blanc) est le meilleur pour faire des cornichons. Devant dix ans nous avons conduit des essais de variétés de pois de jardin sur les Juncos, Stratagem et Surprise de Grégoire, et c'est ce dernier qui s'est montré de beaucoup le plus précoce. Le Juncos est cependant celui qui a le plus rapporté et la Stratagem venait deuxième. Ces deux variétés se sont montrées beaucoup supérieures au Surprise de Grégoire pour ce qui est du rendement.

D'après les résultats des dix années d'essais conduites sur les pommes de terre, nous pouvons recommander la "Montagne verte" comme récolte générale et la "Irish Cobbler" comme récolte hâtive. Nous avons cherché à savoir quel genre de plantons il convient d'employer pour ces deux variétés. D'après les résultats il semble que les plantons de bonne grosseur, ayant deux bons yeux, sont les plus économiques en tout temps. Un essai conduit sur la valeur du plâtre nous apprend qu'il n'est pas avantageux de plâtrer les plantons lorsqu'ils doivent être confiés au sol immédiatement après ce traitement. Quant aux tomates, il semble que le moyen le plus sûr de cultiver une bonne espèce de Earliana, du moins dans le centre de Québec. Le rapport d'où nous extrayons ces données sera envoyé gratuitement à tous ceux qui en feront la demande à la ferme expérimentale de Cap Rouge ou au Bureau des publications, Ottawa.

Publié par le Directeur de la Publicité, Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa, 18 mai, 1923.

Un adversaire ne doit pas être un ennemi.

LES PILULES MORO

POUR LES HOMMES

Ont guéri M. Alphonse Bédard, de Montréal



M. A. BEDARD

519, rue Montcalm, Montréal.

L'homme doit prendre un soin jaloux de sa santé. Il doit veiller constamment à se maintenir bien portant et toujours de plus en plus vigoureux. L'homme épuisé et sans force aura toujours une existence pénible, il aura peu de succès et il en souffrira moralement.

Hommes faibles, hommes malades, ayez recours aux Pilules Moro qui procurent force et santé en peu de temps. Des hommes de tous les âges et de toutes les conditions nous disent les bons résultats qu'ils ont obtenus de ce remède.

J'avais depuis longtemps des maux de tête et de reins et malgré les remèdes que je prenais, je souffrais toujours et mes forces diminuaient continuellement. Je travaillais assiduellement, mais avec difficulté. Sur les conseils d'un vieil oncle qui avait obtenu beaucoup de bien de l'emploi des Pilules Moro, j'ai décidé de faire l'essai de ce remède, et, comme lui, j'ai obtenu ma guérison. M. Alphonse Bédard, 519, rue Montcalm, Montréal.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi par la poste, au Canada et aux États-Unis, sur réception de prix, 50 sous la boîte. COMPAGNIE MÉDICALE MORO, 274, rue Saint-Denis, Montréal.

dent ne doit contenir d'oignons doubles, a gros col, non germés, ni épluchés ni avec des racines; ils doivent être à peu près exempts de feuilles, de terre ou toute autre matière étrangère et ne porter aucune trace d'avariation causée par la maladie, les insectes, les moyens mécaniques ou autres.

En raison des variations qui peuvent provenir du classement et des manutentions, il est entendu que trois pour cent par poids des oignons dans la catégorie des "Oignons à bouillir" peuvent être inférieurs aux oignons de cette qualité dans une quantité quelconque. On peut se procurer le texte de la loi en s'adressant au Bureau des Publications, Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa. Publié par le Directeur de la Publicité, Ministère fédéral de l'Agriculture.

AVANTAGES DU DÉCORAGE

Moyens employés à la station expérimentale de l'Île du Prince-Édouard.

Dans l'Île du Prince-Édouard, comme partout ailleurs du reste, on pratique le décorage d'une façon plus générale qu'on ne faisait autrefois. Le feuillet No 23 du Ministère fédéral de l'Agriculture nous apprend qu'à la station expérimentale de Charlottetown on a pour système d'habiller les bœufs avec une corde, on fait trois demitours autour du corps, on attache bien les anneaux et on enlève les cornes avec une scie à dents fines, en coupant le plus près de la tête possible. On a constaté que les bœufs perdent moins de sang lorsque les cornes sont coupées très près de la tête. On se sert d'eau froide pour arrêter la perte de sang et on lèche l'animal pour le laisser se remettre sur ses pieds immédiatement. Un tableau du feuillet formant partie d'une série spéciale sur l'engraissement des bœufs publiée par les fermes expérimentales, montre qu'au bout de dix jours de décorage, vingt bœufs avaient déjà fait une augmentation moyenne de poids de 37 livres et qu'au bout de deux mois, l'augmentation moyenne était de 147 livres.

Depuis plus de dix ans la station de l'Île du Prince-Édouard fait des essais de décorage. Elle a constaté que la meilleure époque pour exécuter cette opération est dès que toutes les mouches ont disparu en automne. On recommande tout spécialement de décorer les vœux, car ce moyen est le plus facile, le moins douloureux et le plus humain de tous; on emploie de la potasse caustique lorsque l'animal n'a que quelques jours. On obtient les meilleurs résultats en enlevant les cornes lorsque les vœux n'ont pas plus de dix jours. Si tous les cultivateurs adoptaient les moyens de décorage recommandés, disent les auteurs de ce feuillet, le plus grand obstacle qui s'oppose au succès de l'engraissement serait aboli au bout de deux ou trois ans. Les animaux seraient plus sains, plus prospères, ils profiteraient mieux, tout en exigeant moins de nourriture et moins de travail, ils donneraient un bien meilleur rendement de viande à l'abattage et cette viande serait d'une meilleure qualité.

Publié par le directeur de la Publicité, Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa, le 12 avril, 1923.

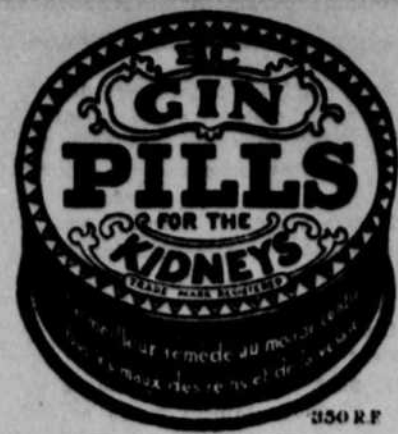
Lait de campagne

Pur et
parfaitement
conservé
avec toute
sa richesse.

LAIT ST. CHARLES

Borden
Remarque le titre de "The Borden Co. Limited, Montreal."

Dieu ne nous demande que deux choses: l'une de l'aimer, et l'autre d'aimer notre prochain. —St-Thérèse.



LES ENGRAIS CHIMIQUES ET LEUR EFFET SUR LE RENDEMENT DES RECOLTES

Les bonnes récoltes sont toujours à désirer, mais il y a une limite aux frais que l'on peut encourir pour obtenir des gros rendements. C'est-à-dire que l'on doit rechercher le bénéfice réel plutôt que la quantité. Pendant neuf ans la ferme expérimentale d'Ottawa a conduit des recherches pour déterminer la valeur d'engrais de différentes sortes, appliqués à des récoltes cultivées dans un assolement de quatre ans qui se composait de betteraves fourragères, d'avoine, de foin de trèfle et de foin de mil. Sur un champ le fumier a été appliqué à raison de 15 tonnes à l'acre à la récolte de betteraves fourragères. Il n'a pas été appliqué d'engrais aux autres récoltes de cet assolement. Sur un autre champ les engrais chimiques ont été appliqués de la manière suivante: aux betteraves fourragères, application de 100 livres de nitrate de soude, 300 livres de superphosphate et 75 livres de muriate de potasse à l'acre; à chacune des autres récoltes de l'assolement, 100 livres de nitrate de soude à l'acre. Sur une troisième étendue on a appliqué les engrais suivants en plus du fumier: aux betteraves fourragères, 7½ tonnes de fumier avec 50 livres de nitrate de soude, 150 livres de superphosphate et 37½ livres de muriate de potasse par acre; les autres récoltes de l'assolement ont reçu chacune 100 livres de nitrate de soude par acre.

Pour pouvoir établir une comparaison avec les systèmes de fumure qui précèdent, on a pris un autre champ sur lequel aucun engrais d'aucune sorte n'a été appliqué. Tout ce que ce champ avait reçu en fait d'éléments de fertilité provenait du fumier des animaux qui avaient pacagé sur le foin de mil car cette récolte dans l'assolement est pacagée sur place au lieu d'être convertie en foin, comme on l'avait fait dans les trois traitements précédents.

Les résultats font voir que la valeur d'une tonne de fumier a varié pendant cette période de neuf ans de \$2.36 en 1914 à \$7.45 en 1920. Ces chiffres représentent la valeur de l'augmentation des récoltes résultant de l'application du fumier. Quant aux engrais chimiques ils ont produit, pour un déboursé de \$23.10, une augmentation de récolte qui valait \$52.02, laissant ainsi un bénéfice de \$28.92 sur les quatre récoltes, soit un bénéfice moyen de \$7.23 par acre.

La conclusion la plus importante que l'on puisse tirer de cette expérience c'est que les engrais chimiques, pourvu qu'ils soient achetés économiquement et appliqués intelligemment, fournissent un moyen pratique d'augmenter le rendement d'une terre qui n'a reçu aucune application de principes fertilisants. Les résultats de cette expérience sont notés dans le numéro de Janvier-février de la Gazette Agricole du Canada par M. E. S. Hopkins, agriculteur du Dominion, qui fait remarquer que lorsque la quantité de fumier de ferme dont on dispose n'est pas suffisante, il peut y avoir profit à acheter des engrais chimiques pour obtenir de meilleures récoltes. Mais s'il est vrai que la fertilité du sol est le facteur le plus important dans la production des récoltes dans l'est du Canada, il ne faut pas oublier que la fertilité seule ne peut donner des récoltes considérables, ni avantageuses. Il faut aussi employer de bons assolements, se servir de bonnes méthodes de culture, pouvoir à un bon drainage de surface, se servir de bonne semence de variétés éprouvées de grain et de graminées fourragères et enfin adopter un système économique d'exploitation. Lorsque tous ces facteurs sont contrôlés, alors l'application de principes fertilisants au sol peut accroître dans de très fortes proportions, les profits de la ferme.

Publié par le Directeur de la Publicité, Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa, le 11 avril, 1923.

LA TRANSPLANTATION DU TABAC

(Notes des fermes expérimentales)

Il n'y a peut-être pas de récolte qui rapporte autant que le tabac pour les soins donnés à la préparation de la couche de semis. Le champ que l'on se propose de mettre en tabac devrait être labouré aussitôt que possible au printemps puis travaillé au disque et à la herse jusqu'à ce qu'il soit finement ameubli. Il faut ensuite continuer à herser après chaque pluie pour empêcher les mauvaises herbes de pousser et prévenir une perte excessive d'eau causée par l'évaporation. On compte que les tabacs, sur les sols qui ont été préparés de cette manière, souffrent beaucoup moins du manque d'humidité dans les saisons de sécheresse que les tabacs cultivés sur les champs où on laisse une croûte se former et rester à la surface pendant une longue période de temps.

Il faut commencer à transplanter dès que la gelée n'est plus à craindre, vers la fin de mai ou au commencement de juin. Les tabacs transplantés tôt atteignent généralement leur complet développement avant la période de sécheresse de la mi-été, et on peut

en général les couper assez tôt pour profiter de la meilleure saison pour la dessiccation en automne et on a ainsi des feuilles à couleur claire. Plusieurs jours avant de transplanter la récolte il faut endurcir les plants en enlevant, pendant le jour, les toiles ou les châssis vitrés qui recouvrent la couche. Il faut avoir soin cependant de ne pas pousser trop loin ce procédé d'endurcissement car on aurait des plants ligneux, durs, qui ne se remettraient à pousser que lentement une fois transplantés.

Avant de faire l'arrachage des plants pour la transplantation il faut bien arruser les couches et faire une sélection soignée, et on ne devrait employer que des plants sains, rapides, venant de couches saines. On ne saurait trop condamner l'emploi de plants venant de couches malades. En général, ces plants ne poussent pas bien et ne donnent pas une bonne récolte.

En outre il est à peu près sûr que l'emploi de ces plants infectés tout le champ de la maladie et le rendra ainsi impropre à la production de tabac pendant plusieurs années.

Deux jours environ après que le tabac est prêt à être repiqué il faut traiter le champ contre les vers blancs. Un très bon moyen de détruire ce fléau est d'appliquer du son empoisonné. On nettoie d'abord toute la plantation de l'herbe et des mauvaises herbes qui s'y trouvent, puis on épand sur le champ le mélange suivant, tard dans la soirée.

Don, 50 livres.
Vert de Paris, 1 livre
Mélasse, 1 gallon.
Eau, 1½ gallon.

On mélange d'abord ensemble à sec le son et le vert de Paris puis l'on fait une pâte par l'addition d'eau et de mélasse mélangées ensemble auparavant. La quantité que nous venons d'indiquer suffit pour le traitement d'un acre.

D. D. DIGGES,
Régisseur,
Station à tabac de Harrow.

Le Gérant des Ventes ranime l'enthousiasme

par Longue Distance

L'enthousiasme du Samedi commence généralement à tomber vers le milieu de la semaine.

C'est à lui qu'il faut donner un coup de main.

C'est à lui qu'il faut donner une grande partie de leur succès et ils adorent tous "Le Patron".

Aux conférences du Samedi matin, il les anime de sa présence.

Sa voix les remplit de courage et de résolution. Il leur dit juste ce qu'il faut.

Quand leur enthousiasme commence à faiblir vers le milieu de la semaine, Côté sait le ranimer. Dans une conversation de trois minutes il encourage les uns, donne un conseil aux autres et remonte le moral de tous.

Longue Distance rend la chose facile et les tarifs de Station-à-Station bon marché.

THE BELL TELEPHONE CO.
OF CANADA



Chaque Téléphone Bell est une
Station de Longue Distance

Les enfants pleurent pour le

CASTORIA

de Fletcher

Le Castoria de Fletcher est un remède uniquement préparé pour les bébés et les enfants. Une nourriture spéciale est donnée aux enfants. Il importe davantage de leur donner des remèdes préparés spécialement pour eux. Les remèdes pour adultes ne conviennent pas aux enfants. C'est précisément le besoin d'un remède pour les maladies ordinaires des enfants et des bébés qui fut cause de la découverte du Castoria, après de nombreuses années de recherches, et aucune des propriétés qui lui sont attribuées n'a pas été prouvée réelle au cours des 30 années que ce remède est en vente.

Ce qu'est le CASTORIA

Le Castoria est une substitution sans danger pour l'huile de ricin, le parégorique, les "gouttes" et les sirops calmants. Il ne contient ni opium, ni morphine, ni aucun autre narcotique. Depuis plus de 30 ans, cette préparation est en usage pour le traitement de la constipation, la flatuosité, la colique et la diarrhée. Il soulage la fièvre qui résulte des troubles de l'estomac parce qu'il régularise les fonctions de cet organe, assurant ainsi un sommeil sain et naturel. C'est le remède par excellence des enfants—l'ami des mères.

Le VÉRITABLE CASTORIA porte toujours

la Signature de

Chas. H. Fletcher

En Usage Depuis plus de 30 Ans.

THE CENTAUR COMPANY, NEW YORK CITY.

CHARBON DUR - CHARBON A FOURNAISE
Charbon à Forge - Coke

BOIS DUR OU MOU

CANN & STRICKLAND,

Successeurs de JOHN DONAGHY,

Téléphone 120

Marchand = Charbon et Bois

RUE RICHELIEU, SAINT-JEAN, P. Q.

ASPIRIN

UNLESS you see the name "Bayer" on tablets, you are not getting Aspirin at all



Accept only an "unbroken package" of "Bayer Tablets of Aspirin," which contains directions and dose worked out by physicians during 22 years and proved safe by millions for

Colds	Headache	Rheumatism
Toothache	Neuralgia	Neuritis
Earache	Lumbago	Pain, Pain

Handy "Bayer" boxes of 12 tablets—Also bottles of 24 and 100—Druggists. Aspirin is the trade mark (registered in Canada) of Bayer Manufacture of Monocyclic Salicylic Acid. While it is well known that Aspirin means Bayer manufacture, to assist the public against imitations, the Tablets of Bayer Company will be stamped with their general trade mark, the "Bayer Cross."

Pour le Bon Vieux Temps d'Été et pour tout le temps



Rappelez-vous ces chaudes et étouffantes matinées—ces dimanches après-midis de l'année dernière, alors que la chaleur était si accablante, que vous étiez littéralement abattue et lasse au temps des repas, d'avoir fait la cuisine sur le feu ardent d'une poêle à charbon.

Servez-vous d'un poêle électrique cet été et mettez fin à toutes ces incommodités de la cuisine. Éliminez pour toujours le charbon et le bois de chauffage; plus de feux capricieux à allumer—plus de poêle à nettoyer, à époussetter, à frotter. Que d'heures n'économiserez-vous pas ainsi chaque semaine? Combien serez-vous à même de mieux goûter vos repas! et avec combien moins de désagréments et de soucis—tout le long de l'année!

Notre Représentant local vous démontrera les nombreux avantages et les économies que vous pouvez retirer d'une cuisson faite à l'électricité. Il vous expliquera comment vous pouvez vous procurer un poêle électrique, moyennant le déboursé initial de \$10.00—selon notre mode de paiements échelonnés.

SOUTHERN CANADA POWER Co. Limited

10¢ Depuis Vingt Ans —

Le Rose Quesnel est tenu uniforme depuis vingt ans en variant le mélange suivant la qualité des différentes récoltes. Le tabac est garanti pur et exempt de toute sophistication et de "mouillage". Doux et libre de nicotine vous pouvez en fumer plus que d'habitude sans ressentir de fatigue.

Rock City Tobacco Co. Limited

20 ans

ROSE QUESNEL

Le tabac uniforme depuis vingt ans

Geo. St-GERMAIN
Successeur de Louis McNulty,
CHAUSSURES
en Gros et en Detail
142 rue Richelieu, - Saint-Jean.
TEL. 84. En face du Thutoscope.

MESDAMES ET MESSIEURS
Nous venons de compléter notre assortiment de souliers et de bottines d'été.
Voyez nos prix et notre variété de lignes.



Pour Hommes
Spécialité pour hommes

dans toutes les nuances
et pointures;
de \$4.00 à \$10.00
avec talon en "caoutchouc"

Pour Dames
Choix complet de Souliers
POUR DAMES et ENFANTS
blancs ou noirs

Réparations faites avec soin par un expert. Nous garantissons l'ouvrage fait à la main.
Regardez nos vitrines et entrez voir notre assortiment.

La Bière CHAMPLAIN
est délicieuse

DISTRIBUTEUR
RAOUL BERGER
ST-ALEXANDRE D'IBERVILLE

La Cie de BRIQUE St-Laurent
71 rue St-Jacques, Téléphone: Main 5757
MONTREAL. Usines: LAPRAIRIE, P. Q.

Feuilleton du Canada-Français

LA NEIGE SUR LES PAS, OU

LE TRIOMPHE DE L'AMOUR

Par HENRY BORDEAUX.

(8)
de l'hospice et à la bonhomie des moines, se créait entre ces convives de langues et de pays différents. Juliette et son amie adressaient des agaceries à deux Italiennes assises en face d'elles, toutes jeunes, elles aussi, avec des bêtises rouges et des robes bleues, et de gales figures brunes éclairées par des yeux presque trop grands; laides, elles donnaient l'idée qu'elles deviendraient jolies.

A l'un des bouts, un gros d'étudiants allemands, à lunettes, blonds, fâchés et laquais, remuait sans arrêt des phrases interminables. Près d'eux un couple trop élégant détonnait: lui en smoking impeccable, col très haut et très blanc, cravate noire, linge reluisant, cheveux alignés, lustrés, pompadour; elle parée comme une chassie: des gravures de mode à sept mille cinq cents pieds. Une troupe d'aplanistes anglais, la figure tannée et brulée, devait discuter sur une accession à en juger par la pantomime. Tout ce monde bigarré, stimulé par le grand air, la vie libre, la marche, dévorait avec appétit, à la lumière tremblante de lampes trop rares, qui tantôt laissaient les visages dans l'ombre, et tantôt les marquaient de taches claires inégales.

— Que je m'amuse, papa!!! déclara tout à coup Juliette.

La petite dormeuse de l'arrivée était transfigurée par le plaisir. Avec cette force enfantine d'utiliser les matériaux de l'instant présent, elle imaginait des vacances de fantaisie pendant lesquelles on habiterait des villas impossibles, comme celle-ci, longue à atteindre, un peu vaste et effrayante avec ses corridors sans fin, mais occupée par des gens si bizarres, dont la plupart paraissent un charabia incompréhensible qui lui rappelait la confusion des langues dans la tour de Babel de son Histoire sainte.

Qu'elle était loin de se douter que sa mère—cette maman si mystérieusement disparue depuis six mois et dont elle avait compris, au silence de son père, aux réticences de Mme Acher, que mieux valait n'en pas parler—était là, sous le même toit, à peine échappée, à la mort, et si fragile que la moindre émotion lui devait être éveillée avec soin! Que répondrait-elle si on lui annonçait qu'elle la verrait demain? Mais non, elle ne le verrait pas. Il ne faut pas troubler les jeunes cerveaux. Et pour lui-même, qu'avait-il décidé?

Qu'avait-il décidé? Il n'y songeait plus. Repris par la vie physique, par le bien-être qui engourdissait la douleur et la volonté, il éprouvait une sorte de voluptueuse détente à réparer ses forces après la fatigue du voyage. Véritablement il ne ressentait plus d'anxiété, il s'abandonnait. Cette côte de bœuf aux pommes de terre, bien qu'un peu dure, était savoureuse, et ce vin glacé agréable à déguster. Les plus cruelles heures de l'existence, les plus dénuées, ont leur minute d'atténuation. Et la machine humaine qui se reconstruit prépare des solutions aux pires épreuves.

Un grand vacarme à la porte acheva de le distraire. On eût dit un piétinement un passage de troupes, leur arrivée au cantonnement. Une sonnerie de clairons, un roulement de tambours n'eussent pas surpris.

— C'est mon pensionnat, expliqua à voix haute le père claviériste.
Et s'excusant de quitter la table, il se porta à la rencontre de ce nouveau contingent qu'il fallait héberger et caser. Mais il ne tarda pas à en prendre la tête pour le conduire à la salle à manger qui réclamait impérieusement vingt ou trente bouches affamées. Ce fut un flot de jeunes filles de quinze à dix-huit ans, les cheveux dans le dos, des mantes d'ordonnance sur les épaules, l'alpenstock à la main et des joues animées, des teints de santé, des rires de belle humeur, et de ces voix pures, aiguës, qui muent.

Dorénavant elles débouchèrent deux ou trois professeurs débordés qui tâchaient à les retenir, à les enlever, comme des sergents leurs recrues disciplinées. Déjà les premières s'emparaient des places vides, tandis que les autres guettaient les convives qui en étaient au fromage ou aux fruits, leur donnant à comprendre sans ménagement qu'il fallait déguster. De bonne ou de mauvaise grâce on pillait devant elles, et Juliette, se levant, adressa un sourire à cette collectivité qui achevait sa joie par tant de tapage.

— Comme c'est drôle, papa, le Grand-Saint-Bernard! s'exclama-t-elle. Et quelle bonne idée de venir ici de Paris!

Elle battait des mains, elle s'agitait, s'énervait, tirait les cheveux de Sylvie Monestier qui, moins expansive et surveillée par son père avec trop de minutie, se scandalisait. Dans le corridor, elle épela la fameuse inscription en lettres dorées sur marbre noir: "Napoléon Primo Francorum Imperator Semper Augustus..."

— Napoléon est descendu ici, voulait expliquer M. Monestier aux deux filles. C'était un grand général, toujours vainqueur.

Mais Juliette se rebiffa. Elle n'avait pas besoin d'une leçon d'histoire:

— Je sais, je sais. D'abord il n'est pas descendu. Il est monté. Et puis Mme Acher l'a vu.

— Mme Acher l'a vu?

— Elle débita sa réponse comme une leçon.

— Certainement, sur une mule blanche qui retenait d'une main fine et nonchalante.

La vieille gouvernante qui se tenait en arrière du groupe rougit comme si l'on révélait ses amours. Marc lui fit signe:

— Elle doit être bien lasse: il faut la coucher.

Mais l'enfant protesta, cria, se débattit:

— Pas encore! pas encore! c'est trop amusant. Et puis, d'abord, papa, vous n'avez pas encore signé sur le gros registre.

— Quel registre?

— Celui qui est là, dans la...

Dans la salle d'entrée il y a un effet un registre où les voyageurs inscrivent leur nom. En dernier figurait celui de M. Monestier. Sylvie s'en était vantée auprès de sa voisine pendant le repas. Les enfants ont des fiertés imprévues. Et Juliette avait hâte de recouvrer une supériorité. Marc, par condescendance paternelle s'assit et prit la plume. Mais, au moment de le donner, son nom lui fit honte. Son nom n'était-il pas compromis depuis que l'indiscrétion du Petit Valaisan l'avait livré?

Une femme, qui portait ce nom honorable, ce nom connu, avait été trouvée à demi morte dans la montagne avec son amant. Non, non, il ne pouvait pas avouer publiquement qu'il était le mari de la survivante. Déjà il imaginait les sarcasmes, les allusions, les ironies, et devant le cahier ouvert, sa rancune l'envahissait. Il partait, il quitterait demain ce lieu néfaste.

Pour garder une contenance, il parcourut du regard la liste du registre. Un peu au-dessus de M. Monestier, parmi les arrivés du matin, il découvrit Edmond de Baulaine qu'il connaissait: M. et Mme Edmond de Baulaine. Or Edmond de Baulaine n'était pas marié: il avait séduit et enlevé Mme Durban, la jolte et zézayante Manette Durban, sa frêle, si délicate, si vaporeuse et mousmousse, incomprise évidemment de son ruste de mari qui, pour comble, refusait de divorcer à cause de leurs deux enfants, et aussi, disait-on, de sa persistante passion, dont chacun s'amusait. Michel Monestier, qui lisait par-dessus son épaule, remarqua la direction de son regard.

— Baulaine. Il est donc ici?

— Vous voyez.

— Son départ a fait un joli scandale. Comme c'est vieux! C'était avant...

Comme on se sert couramment de cette façon de dater: avant ou après la guerre, qui surprend quelquefois la génération montante, il avait, pour diviser les événements, un unique critérium: la mort de sa femme: il ajouta:

— Je suis sûr qu'on n'en parle plus.

— Nous en parlons, constata Marc non sans amertume.

Et d'une main rapide il signa si mal qu'on ne pouvait lire que Romy et non Romenay.

Le pensionnat, ayant expédié le dîner de l'hospice en un instant, le temps de tordre et d'avaloir—déborda dans la salle commune, dans les corridors, les escaliers sur le perron. Pendant qu'on s'occupait de leurs cantonnements, toutes ces jeunes filles babillaient, folâtraient, chantaient, prenaient possession de la maison. Quelques-unes, qui s'étaient levées de table trop tôt, achevaient de manger des biscuits, des oranges, montraient des dents de jeunes chiens.

Il y en avait de laides que l'avenir arrangerait, il y en avait qui n'attendaient pas l'avenir pour être jolies. La plupart en étaient encore à l'âge ingrat dont l'allure dégingandée convient mieux à un garçon qu'à une demoiselle, l'une d'elles ne s'avisa-t-elle pas de siffler? Mais plusieurs, déjà sorties de cet âge incertain, s'observaient davantage, prenaient tournure et instinctivement cherchaient des glaces absentes. Leurs toilettes d'alpinistes s'améliorèrent d'un détail de coquetterie.

La jeunesse au grand air leur communiquait son incomparable charme de fraîcheur et de nouveauté. Deux d'entre elles, surtout, qui, très amies, se tenaient par la taille, la main passée sous les flots de cheveux blonds qui, librement, ruisselaient sur le dos et qui, ne trouvant pas de place suffisante pour se déployer, s'élevaient jusqu'à leur front, se balançaient en anglais, d'une voix chantante, leurs confidences.

Marc, qui suivait malgré lui leur manège, ne recevait de leur beauté qu'une peine injurieuse. L'inquiétude de son cœur dirigeait ses pensées: "Un jour, bientôt, demain, ce soir, songeait-il, elles seront aimées. Un jour, bientôt, elles seront infidèles et cruelles..."

Et Juliette, déjà conquise, se faufila jusqu'à elles, obtenait un sourire, une caresse. Son père, agacé, la confia pour le sommeil à M. Acher. Et Michel Monestier appela lui-même la femme de chambre qui accompagnait sa fille en voyage pour la lui remettre. Quand il revint s'asseoir auprès de Marc, il lui posa cette question:

— Mme Romenay ne vous a pas accompagnés?

Marc le dévisagea et, devant tant de candeur et d'ignorance, il se décida à cette véridique réponse:

— Si, elle est ici.

— Fatiguée?

— Très fatiguée.

— Le mal de montagne, sans doute. Mme Monestier y était sujette. Au Saint-Bernard, l'altitude cause souvent de l'oppression. Aussi ne fait-on qu'y passer. Vous savez d'ailleurs que le règlement interdit de séjourner plus de vingt-quatre heures à l'hospice.

On a été obligé de prendre cette mesure à cause de l'indiscrétion des touristes qui volontiers s'installaient gratuitement. Caux n'est qu'à mille mètres. Ma pauvre femme adorait Caux.

Et, ne tenant pas en place, il se leva pour prendre congé:

— Excusez-moi: j'assiste toujours au coucher de Sylvie. Quand une enfant n'a plus de mère, c'est terrible. Vous ne savez pas tout votre bonheur.

Pour Michel Monestier, l'union du ménage Romenay datait d'avant: il ignorait tout de la séparation et de la dernière catastrophe. Chacun, sur terre, ne suit que son idée. Vous ne savez pas tout votre bonheur: Marc avait reçu, immobile, cette constatation d'une ironie impitoyable, l'ironie qui vient de la vie et non pas de nous.

A son tour il voulut sortir, respirer au dehors la solitude de la nuit. Comme il revêtait son manteau, à cause du froid, il se heurta sur le perron à Edmond de Baulaine. Celui-ci n'ignorait pas la rupture: peut-être avait-il appris déjà par les journaux l'accident du Velan, avec les noms des victimes. Mais, la main tendue, la mine épanouie comme s'il lui arrivait une aventure, heureuse et inespérée, il témoignait une joie abondante à rencontrer un compatriote, presque un ami. Et sans retard, privé depuis longtemps peut-être d'une oreille complaisante, il entra dans la voie des aveux:

— Oui; nous rentrons d'Italie pour gagner la Suisse. En voyage on s'ennuie moins; ça change tout le temps, alors on ne pense pas. Nous sommes tous deux ici. Et Manette est malade, naturellement. Vous ne savez pas ce que c'est qu'une femme toujours malade. Véritablement, c'est terrible. On n'a plus de liberté, plus d'insouciance, plus de gaieté. Parfois je n'y tiens plus: il me prend une envie folle de tout planter là...

Tout, c'est-à-dire sa maîtresse et son amour. Il riait gentiment, contant ces choses amères non pas à un compagnon de vie, mais à une simple relation de cercle, perdue de vue et renouée par hasard. Peu secret de sa nature, il disait naïvement l'horreur égoïste, et si fréquente, de l'homme pour le mal physique, son incapacité à le supporter en lui et jusque chez les siens. Ainsi l'intimité avait tué cette belle passion qu'on avait célébrée un hiver à Paris.

— La maladie, continuait-il avec une grâce plaisante, devrait être réservée aux couples légitimes.

Et il osa pousser la conversation, tant il en était affamé, jusqu'au bout de son désir:

— Ah! si Manette voulait retourner auprès de son mari! Il paraît que celui-ci consentirait à la reprendre. C'est un brave homme. Je la lui rendrais volontiers.

Et il se mit à rire, comme s'il tenait des propos très spirituels, très parisiens. Il parlait de Manette familièrement, comme d'une femme connue, et il avait avec un cynisme aimable sa déconvenue, sa lassitude, sa lamentable faillite:

— Quelle chance de vous avoir là! On peut causer. Demain vous verrez Manette...

Marc, qui avait gardé son air impassible et distant, lui souhaita le bonsoir. Celui-ci, non plus, n'était pas à redouter pour sa curiosité et son indiscrétion. Comme Michel Monestier, comme tout le monde, il ne s'intéressait qu'à son cas personnel. Chacun, sur terre, ne suit que son idée, ou sa douleur. Et dans la douleur chacun est seul, infiniment seul.

La porte était grande ouverte: il gagna le perron. Déjà le bruit s'apaisait. L'harmonium, un instant tourmenté par des mains de jeunes filles, s'était tu. De la salle populaire où s'assemblaient les guides, les muetteuses, les paysans, montait une vague rumeur qui peu à peu s'affaiblissait. Les voyageurs avaient regagné leurs chambres: la veillee ne se prolongeait pas.

Il descendit l'escalier extérieur, et marcha du côté de l'Italie jusqu'au petit lac dont les lueurs tremblantes de la lune tentaient d'animer les eaux mortes. Cette lune décroissante, un peu écornée, à cause de la traversée des nuages qui tantôt la voilaient et tantôt la découvraient, paraissait courir, presque bondir dans le ciel. Elle communiquait une vie de rêve au paysage nocturne. Le cirque tragique de rochers et de montagnes noires semblait se mouvoir en ombres fantastiques et menaçantes qui se rapprochaient et s'éloignaient tour à tour. Et parfois des lueurs, atteignant un glacier, y déposaient: une parure frissonnante d'argent. Ce devait être les épaules neigeuses du mont Velan.

A la montagne, l'isolement et le soir communiquent une sorte d'extase. L'air vierge qu'on respire donne aux lèvres une âpre caresse. Les étoiles sont plus amicales, le silence qu'accompagne, comme un orchestre lointain, la voix profonde du vent, prend une importance solennelle, presque religieuse. Gagné par toutes ces puis-

LES PRODUITS

CRESOBENE

Balsamiques — Antiseptiques — Germicides.
Contre les toux chroniques et aiguës, les bronchites, laryngites, rhumes, grippe et maux de gorge.
SIROP, 25 sous — CAPSULES, 50 sous.
Envoyés par la poste.

CIE DES CAPSULES CRESOBENE, 274, rue St-Denis, Montréal

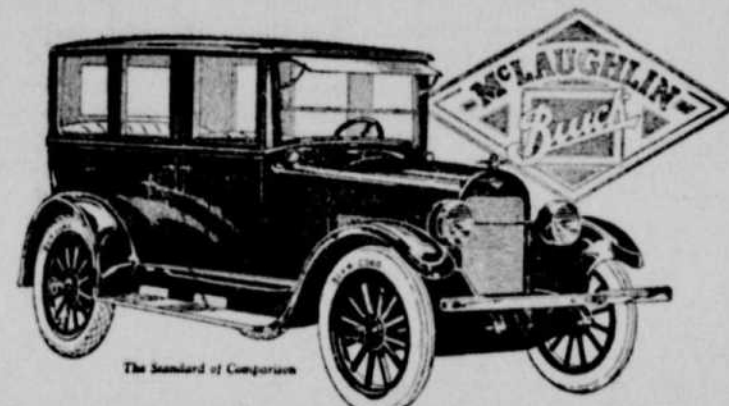
deux formes humaines, l'une couchée, l'autre qui semblait agenouillée et qui levait les mains dans un geste suppléant... C'était l'attitude définitive, publique, où il la reverrait désormais. Sa vie, puisqu'elle vivrait, se fixait dans cette posture comme si le marbre l'immobilisait. Quand on a ébranlé à deux la porte de la mort, celle-ci a beau rejeter l'une des victimes, elle ne parvient pas à les séparer.

(LA SUITE)

Après chaque Repas

WRIGLEY'S vous maintiendra en bonne condition. Mangez convenablement, mastiquez vos aliments— puis aidez votre digestion avec un morceau de WRIGLEY'S.

Ingédients les plus purs, fabrication scientifique— puis cachetée pour empêcher toute impureté. C'est ainsi que vous achetez la gomme WRIGLEY'S.



Confort à l'année pour cinq personnes.
Le "Master-Four" Sedan, Modèle 23-37.



Le Sedan "Master-Four" McLaughlin-Buick a tous les commodités, confort et nouveautés des chars fermés les plus dispendieux.

La carrosserie fabriquée par "Fisher" est garnie de belle peluche. Des portes très larges avec fenêtres ajustables dans l'importe quelle position, permettent un accès facile aux deux compartiments. On y trouve des rideaux de soie, un plafonnier, et de beaux tapis tels que fournis seulement dans les chars les plus dispendieux.

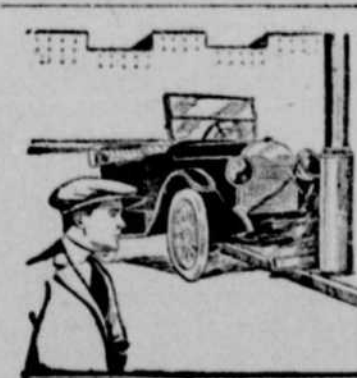
Une chauffette dans le compartiment arrière assure le confort pour l'hiver, et un ventilateur dans le capuchon, un pare-brise et des fenêtres ajustables, pour l'été.

Les nouveautés remarquables du chassis et du fameux moteur "Soupape-En-Tête", assurent d'avantage la position du McLaughlin-Buick comme "l'Auto Modèle du Canada".

Les chars McLaughlin-Buick sont classés "A" dans le taux des assurances.

La Ligne McLaughlin-Buick Comporte 15 Différents Modèles
LASNIER & GALIPEAU SAINT-JEAN
Agents exclusifs des Chevrolets, marque avantagusement connue.

McLAUGHLIN-BUICK



Des Accidents arrivent aux autos en dépit de toutes les précautions.

Protégez-vous contre toutes pertes en nous faisant assurer votre voiture contre les pertes par accidents. Alors, si elle est endommagée ou détruite, pas d'inquiétude. Notre police couvrira la perte qui sera payée promptement. Nous avons un service et des taux spéciaux pour les automobiles. Consultez-nous.

McW. B. RICE & Fils, Ltée.
Téléphone: 251
Résidence 443
Courtiers d'Assurances,
21 RUE SAINT-JACQUES, - SAINT JEAN.

DAVID BEGNOCHE, BOIS ET CHARBON.
Bois de construction et moulin à scie
8 RUE GRANT, Saint-Jean. Téléphone 453

NOUVELLES D'IBERVILLE

Mlle Reine Marchand, de New-Bedford, Mass., était en notre ville le 2 et 3 courant, accompagnée de sa sœur madame Alfred Miron, de Fall River, Mass. Elles ont visité nombre de parents et d'amis.

M. S. M. Rice et son épouse de la rue première, sont partis pour une randonnée en automobile à travers la république voisine.

Nous avons appris avec regret la mort de M. Etienne Ménard, survenue à Montréal, la semaine dernière. Les funérailles ont eu lieu à Farnham, lundi matin le 4 courant. Le défunt avait plusieurs parents et connaissances au sein de notre ville. Nos sympathies à la famille en deuil.

M. O. H. Lavoie, boucher, est à faire subir d'importantes améliorations à sa résidence privée, rue première.

Les autorités de notre ville ont pris les précautions nécessaires, afin que les marchands-épiciers n'ouvrent pas leur magasin, le dimanche, à l'issue de la grand-messe, ou durant le cours de la journée.

Mlle Eveline Moffet, de Winooski, était dans nos parages les 3 et 4 courant.

Mardi matin, le 5 courant, les membres du conseil de la paroisse se réunissaient au lieu ordinaire des séances. Le maire Achille Davignon, occupait le fauteuil présidentiel, pendant que le notaire Grégoire Guillet agissait comme secrétaire, en l'absence de M. le notaire Contant. Les autres conseillers présents étaient MM. Emile Chartier, Joseph Boucher, Léon Gauthier, Honoré Roman, Orlin Boucher. On a voté à l'unanimité moins une voix la construction des chemins reliant Irberville à Sabrevois. Ces travaux commenceront incessamment.

La sortie des élèves au couvent de la Congrégation de Notre Dame aura lieu, mercredi, le 20 courant.

La mort de M. Elou Dasque, voyageur de commerce de la maison Rolland, à Montréal, a causé une profonde émotion ici, où le défunt était avantageusement connu.

M. Olivier Pacaud, de sa sœur, Madame Ernest Nadeau, de Montréal, étaient en notre ville, la semaine dernière.

M. Conrad Charlebois, de Saint-Hyacinthe, était en notre localité le 4 courant.

Lundi matin, on chantait le service funèbre de Madame J. L. Berger, de la rue deuxième. La défunte était âgée de 94 ans. Nos sympathies à la famille.

La Fête-Dieu a été célébrée avec grande pompe cette année. Une température favorable permit la procession à l'extérieur. Pour des raisons des plus plausibles, on dut changer l'itinéraire à suivre. Le long du parcours, toutes les résidences avaient été décorées chrétiennement et d'un goût recherché. Nos félicitations aux Révérends Pères Maristes pour le splendide reposoir qu'ils érigèrent dans la cour de leur Juvénat, avenue dixième.

Sa Grandeur Mgr Bernard, est arrivé en notre paroisse, lundi après-midi à trois heures. Il a confirmé environ deux cents enfants, mardi matin. A cette cérémonie, il y eut un sermon par le Rév. Père Allard, O. M. I. Sa Grandeur nous a quittés, mercredi matin. L'assistance à l'une et l'autre des cérémonies au cours de cette visite pastorale a été nombreuse et remplie de respect et de piété. Il est fort probable que c'est la dernière fois que Monseigneur Bernard nous visite. L'état chancelant de sa santé est un signe de sa retraite prochaine. Nous demandons au ciel qu'il accorde encore de multiples années de vie à ce saint et dévoué évêque.

La réception dont l'évêque de Saint-Hyacinthe devait être l'objet au pensionnat des religieuses de notre ville, lundi après-midi, n'a pas eu lieu. Monseigneur Bernard était retenu au presbytère pour cause de maladie.

Mlle Laura Tétrault, de Granby, était chez sa mère Madame Wilfrid Tétrault, rue première, le 3 courant.

Madame Auguste Laliberté est actuellement à l'hôpital Notre-Dame de Montréal, où elle subira un traitement. Nous lui souhaitons un prompt retour à la santé.

M. Amédée Boudrias, qui était dangereusement malade, est en bonne voie de rétablissement.

M. J. Desjardins, de Montréal, est au milieu de nous, pour une bûstaine.

Son Honneur le maire Louis Régner commencera sous peu l'érection d'une "villa" sur son emplacement qui longe la rivière Richelieu, rue première.

Lundi après-midi, on portait sur les fonts baptismaux une jolie fillette, enfant bien-aimée de M. et Mme Jules Chamberland, Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Chamberland, grands-parents de l'enfant qui a reçu les noms de Marie-Anne-Honora. La portouse était Mademoiselle Simonne Chamberland, tante de l'enfant. Nos félicitations aux heureux parents.

M. Paul Lecavalier, de Montréal-Nord, était dans nos parages, les 2 et 3 courant, accompagné de sa fille, Madame Léonidas Tremblay, de Saint-Lambert.

M. le docteur Amédée Demers et son épouse, de Sherbrooke, étaient de passage ici, le 31 mai, les hôtes de M. le juge Philippe Demers, à la villa Richelieu.

Le notaire Philibert Contant, régistrateur, a pris part à une fête de son Alma Mater, à l'Assomption, lundi dernier.

Miles Gliberte et Pauline Deschamps, de Valleyfield étaient ici, le 8 courant.

M. l'abbé Houle, curé de Marieville, était le compagnon d'honneur, lors de la visite de Sa Grandeur Mgr Bernard, les 4, 5 et 6 courant.

Ce matin, en notre église paroissiale, on chantait le service funèbre de Louis Calixte Goyette, notaire, décédé à Montréal, lundi le 4 courant, à l'âge de 51 ans et 4 mois.

Peu le notaire Goyette était avantageusement connu à Montréal, où il comptait une clientèle considérable. Il professait depuis un grand nombre d'années dans la Métropole. Il est né dans notre ville le 3 février 1872. Après un cours de lettres des plus brillants au collège de Saint-Hyacinthe, il suivit des cours de philosophie au collège Sainte-Marie, à Montréal. Il fut admis au notariat au mois d'octobre 1894. Il n'avait par conséquent que 22 ans. Il était le plus jeune professionnel de son année.

Doué de connaissances littéraires très étendues, le notaire Goyette était un fin causeur. Il possédait cette souplesse d'intelligence pleine d'élégance, de vivacité et de bon aloi. Poète à ses heures, il frappait les fibres sensibles de l'âme qu'il savait en temps et lieu imprégner des sentiments et des aspirations dont il était lui-même imbu.

Le notaire Goyette était un fils affectueux et soumis, plein de respect et de gratitude à l'égard de parents qu'il vénérait avec une piété toute religieuse. Ah! combien longtemps sa mort soudaine sera déplorée!

Pour nous qui avons scruté l'intime de cette âme, qui en connaissions la grandeur et la générosité, nous nous inclinons devant la mort impitoyable, qui en le dégageant des liens terrestres, l'a introduit au sein d'un bonheur et d'une paix qui seront éternels.

Sur ces pauvres cendres sitôt dispersées, que m'importe que l'on vienne pleurer, pourvu que l'on vienne prier quand je mourrai.

Que le printemps, s'il veut, vienne fleurir ma tombe ou que l'herbe tuffu comme l'oubli profond, en efface toute trace, peu m'importe! Il sera plus beau à mon oeil ébloui l'immortel printemps dans les clartés infinies, quand je mourrai...

Je n'emporterai rien qu'un lincoln de luxe dans une boîte de sapin, peu m'importe si je suis riche de toutes mes douleurs, de toutes mes divines espérances quand je mourrai...

Sur terre, péniblement, j'ai tracé mon sillon. Avec bien des pleurs j'y ai versé un peu de bien. N'aurais-je pas manqué ma vie? N'importe! D'autres récolteront, quand je mourrai...

Ah! que je repose sous les épinés, sous les roses, je vous attends, mon Père, si tendre. Peu m'importe que je retourne en cendres. Je vous verrai, quand je mourrai.

La famille a reçu maints témoignages de sympathies. Nous donnerons de plus amples détails dans notre rapport du 14 courant.

SAINT-GREGOIRE

Ces jours derniers, la paroisse était en liesse à l'occasion du passage au milieu de nous, de Sa Grandeur Mgr Bernard. Le vénérable Evêque a confirmé le sacrement de confirmation à 95 enfants, tous bien préparés à l'avance et dont la tenue a édifié le public.

Nous apprenons avec regret que la sérieuse maladie de Madame H. Saint-Germain va s'aggravant de jour en jour, en dépit de la science du radium et des soins empressés dont elle est l'objet.

Mlle L. Chapdelaine, de Sorel, après avoir passé quelques jours chez sa sœur Mme Léonide Benoit, est retournée dans sa famille.

M. J. Alix, commis de banque à Montréal, et M. et Mme Félix Daignault, de Saint-Alexandre, étaient la semaine dernière, en visite chez M. J. Daignault, marchand.

Nous offrons nos sincères sympathies à Madame Joseph Daignault, à l'occasion de la mort de sa vieille mère, Mme J. Nadeau, née Hermeline Renaud, dont les imposantes funérailles eurent lieu à Saint-Césaire, le premier du mois.

Lundi midi, Monseigneur et ses assistants nous quittaient pour Irberville, continuant leur sublime mission.

Monseigneur l'abbé Elzéar Choquette, nouvellement ordonné à Montréal, était, lundi, en visite chez son oncle, M. Joseph S. Bessette, et son cousin M. Emile Bessette.

Mme Trefflé Tarte est allée passer quelques temps à Dunham chez son gendre M. Roméo Bessette.

SAINT-SABINE

Nous avons eu dimanche la procession solennelle du Très Saint Sacrement. Le reposoir a eu lieu à la demeure de M. Joseph Bonneau, lequel était bien réuni malgré la température incertaine du matin. Une foule pieuse et recueillie escortait avec bonheur Jésus-Hostie.

Judi dernier, avait lieu la Communion solennelle d'une vingtaine d'enfants de notre paroisse. Une foie allocation pour la circonstance fut donnée par le Rév. M. Gingras qui fut par ses belles paroles émouvoir plusieurs cœurs.

M. et Mme Alphonse Jetté, de Saint-Jean; M. et Mme O. Gaboriau, de Stanbridge, étaient en visite chez M. Joseph Gaboriau.

M. et Mme Oscar Poirier, de Winooski, étaient récemment les hôtes de M. Arthur Poirier.

M. T. J. Tarte, de Montréal, était dimanche en promenade chez M. Grégoire Tarte.

NAPIERVILLE

Dimanche le 17 juin, nous aurons ici de grandes courses au trot et à l'amble. \$375 en bourses sont données. Nul doute que si la température est favorable tous se feront un plaisir de venir assister à ces courses. Les classes en vedette sont 2.30, 2.25 et "Free for All."

SAINT-ALEXANDRE

Lundi a eu lieu le service et les funérailles de M. Ubald Nolin, décédé à Montréal, chez sa fille Mme Cusson.

Lundi, le cinq mai a eu lieu le service et les funérailles de M. Oscar Pionneau, décédé samedi chez sa mère, Mme O. Pionneau, au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis.

Nos sympathies aux familles éprouvées.

M. et Mme O. Adams, de Farnham, étaient en promenade dimanche, chez M. Uric Lareau.

Lundi, le vingt mai, avait lieu le mariage de M. Eugène Saint-James fils de M. G. Saint-James, avec Mlle M. Rose Boucher, fille de M. A. Boucher. Les nouveaux époux sont partis pour voyage.

M. et Mme J. Foisy, de Québec, ainsi que leurs enfants, étaient chez M. J. Foisy, dimanche dernier.

Mardi, le vingt-neuf mai, a eu lieu ici, le pique-nique annuel des collègues de Saint-Jean, et de leurs professeurs. Il y eut différentes sortes de courses, ainsi que des jeux, des discours furent prononcés par les élèves du collège. Après la distribution des prix, il y eut salut solennel à l'église. Le départ eut lieu au son de la fanfare du collège.

SAINT-VALENTIN

M. le curé Dubuc est allé assister aux funérailles d'un de ses frères, lesquels eurent lieu dernièrement.

Le 24 dernier, fut célébré en notre paroisse, le mariage de deux de nos jeunes gens, M. Wilfrid Côté conduisait à l'autel Mlle Berthe Rémiard. M. Damien Côté était témoin pour son fils et M. Alfred Rémiard pour sa fille. L'orgue était tenu par Mme Théophile Hébert, sœur du marié. Le cantique "Noël du Mariage" fut chanté par Mlle Arsèle Côté. La petite messe Battmann à deux parties fut chantée par les sœurs du marié, Mlle Arsèle, Bella, Léonie et Marthe, dirigées par leur frère Emile, maître de chapelle. A l'offertoire, un Ave Maria fut bien rendu par Mlle Arsèle et Léonie. Après la messe, les mariés et les invités se rendirent prendre le vin chez le père du marié; ils allèrent ensuite prendre le dîner chez le père de la mariée et se rendirent dans l'après-midi à Montréal en automobile et de là partirent en voyage de noces à Québec. Nos vœux de bonheur les accompagnent. A leur retour les jeunes époux demeureront au village.

Lundi dernier eut lieu une assemblée du cercle agricole à laquelle assistait l'agronome du district, le bureau de direction était au complet et le secrétaire était à son poste. De nombreuses questions agricoles furent discutées et la direction mit à son programme de l'année courante un concours de fourrage vert; l'achat de deux cochons Yorkshire reproducteurs et accorda une prime pour un taureau enregistré Ayrshire, animaux qui seront au service des membres du cercle.

Le cercle se propose aussi d'entreprendre l'exploitation de la pierre à chaux qui existe dans la paroisse pour l'engrais des terres et demande l'aide du gouvernement à cet effet. Des machines agricoles seront prochainement vendues à l'enchère, telle que lieuse à blé d'Inde et mouline, etc.

LACOLLE

A une assemblée régulière du Conseil municipal de Saint-Bernard de Lacolle, tenue au lieu ordinaire des séances lundi, le 5ème jour de juin 1923, à 1 heure de l'après-midi, sous la présidence de son Honneur le maire J. Dupuis, étaient présents les conseillers F. Trudeau, F. Caron, S. Guay, H. Barrington, G. Giroux et W. Seller formant quorum.

Sur motion du conseiller William Seller, appuyé par le conseiller Sylva Guay, il est résolu à l'unanimité qu'un vote de condoléance soit accordé en faveur du secrétaire-trésorier Alfred Poirier, à l'occasion de la perte de son épouse bien-aimée, et que copie de la présente résolution soit adressée aux journaux pour communication.

SABREVOIS

Le 11 mai a été baptisé Joseph-Gérard-Honoré-Jean-Laurier enfant de Euclide Jetté et de Alice Boulais Parrain et marraine, M. et Mme Alfred Gérard, de Montréal, oncle et tante de l'enfant.

M. Aurèle Bigonnesse, de Ticonderoga, N. Y., était de passage la semaine dernière, dans sa famille.

Nous attendons avec anxiété, la visite de Monseigneur Bernard, mercredi et jeudi de cette semaine.

Dimanche dernier a eu lieu la procession solennelle du Saint-Sacrement. Malgré la température maussade du matin, presque la paroisse entière était présente. Tous partirent de l'église deux par deux pour se rendre au lieu du reposoir chez M. Mercier, où il y eut le chant du tantum Ergo et autres cantiques. Puisse Jésus-Hostie répandre ses grâces sur toute la paroisse.

FRELIGHSBURG

Dimanche dernier, avait lieu une très intéressante partie de cartes, aussi parti de paniers. La musique était fournie par la famille Benoit, aussi quelques autres amateurs, l'assistance étant nombreuse, les recettes sont de près d'un centaine de dollars. On doit cette agréable soirée à M. et Mme Adolphe Godue et leur fille Bernice.

M. Paul Emile Ouellette, du collège d'Okla, est de retour dans sa famille.

M. et Mme François Girard, de Sheldon, Vt., ont visité chez les familles Édouard Bélaie et Arthur Bouchard, récemment.

FARNHAM

Nous avons eu la semaine dernière, la visite de Monseigneur Bernard, qui a conféré le sacrement de confirmation à 324 enfants. Inutile de dire que ce fut une cérémonie impressionnante.

La Banque d'Hochelega a fait l'acquisition du bloc Choquette, où elle doit déménager, quand ce nouveau local aura subi les transformations nécessaires à une institution de cette importance.

La Commission des Liqueurs qui devait ouvrir un dépôt dans notre ville n'a pas encore réussi à trouver un local propice à ce commerce.

Maintenant que le temps semble se mettre au beau, plusieurs de nos amateurs du jeu de dames désirent accepter le défi lancé par M. Antoine Campbell, de Bedford, il y a trois semaines. Le nombre de nos joueurs s'entendrait afin que la rencontre se fasse dans un avenir rapproché sans froisser les susceptibilités d'un chacun, car le titre de champion est si apprécié par celui qui le remporte que c'est un orgueil de se mesurer avec les meilleurs joueurs du district. Comme M. Campbell semble insinuer, nous en reparlerons quand les arrangements seront conclus.

M. F. Baillargeon avec quelques amis, sont allés faire une partie de pêche, ces jours derniers. Inutile de dire que ces messieurs ont causé un désarroi aux habitants du Yamaska et brisé le cœur à plusieurs de ces paisibles citoyens, en anéantissant presque des familles complètes.

Dimanche dernier, le 3, nous avons eu la procession du Saint-Sacrement. Une foule nombreuse y prit part avec un profond recueillement et rendit hommage à Jésus-Hostie. Un magnifique reposoir avait été préparé au collège, par les frères et sœurs de la paroisse, et nos frères ont toute notre reconnaissance.

Mercredi prochain le 13 juin, il y aura un grand Euchar au profit de l'hospice dans la salle du collège, organisé par les Artisans Canadiens-Français. De magnifiques prix attendent les heureux vainqueurs. Il y aura rafraîchissements, gâteaux, etc. Le président général de cette belle société a bien voulu accepter notre invitation de prendre part à ce euchar et à cette occasion, nous invitons nos confrères voisins de bien vouloir nous honorer de leur présence, en ce faisant témoignant notre estime envers celui qui dirige si bien cette grande société Canadienne-Française.

M. J. A. Berthiaume est en voyage à Hamilton, Ont., pour assister à la convention de l'Ordre Canadien des Amis Choisis.

SAINT-BLAISE

Dimanche dernier eut lieu dans cette paroisse, la procession du Saint-Sacrement. Grâce à la température idéale, presque tous les paroissiens ont pris part à cette imposante cérémonie. A l'église qui était bien décorée pour la circonstance, c'est M. le curé J.-A. Lévesque qui officiait pendant qu'à l'orgue, tenu par Mme V. Boissonneault, les chœurs ont exécuté la messe Sainte-Thérèse de la Hache. A l'offertoire, M. Charles Commette, de Saint-Jean a rendu le Panis Angelicus de César Frank.

Aussitôt après la messe, le public se mit en marche pour la procession. Sur le parcours, la décoration était belle, et arrivée au reposoir décoré avec goût, à la résidence de M. L. S. Perrier, il y eut salut au Saint-Sacrement, un duo O Salutaris de Tézler par MM. Charles Commette et L. O. Perrier et Tantum Ergo par le chœur. Ensuite, les congrégations et les enfants de chœur reprirent la marche vers le temple divin. Le chœur de chant, n'a cessé de chanter les louanges de Dieu, pendant toute la procession.

Étaient de passage ici, dimanche, jour de la Fête-Dieu, M. et Mme Omer Boire, de Lacolle, chez M. Georges Gagnon; MM. A. et E. Deland, et Mlle Irène Perrier, de Montréal, chez M. Joseph Perrier; Mlle Corona Bélanger, chez M. le maire Morin, Mlle Agathe et Cécile Payette, de Saint-Jean, chez M. Lucien Boissonneault; Mme Nadeau, de Montréal et M. et Mme J.-Bte. Bissonnette, chez M. Victor Boissonneault; M. Charles Commette, Mme et Mlle Annette Perrier, chez M. Lucien Tremblay et une foule d'autres dont les noms nous échappent.

M. Emery Fournier, qui a vendu sa ferme récemment, est déménagé mardi, à Saint-Jean.

M. L. S. Perrier, a vendu, la semaine dernière, sa ferme à M. Delphis Samoisette, qui en prendra possession le 1er juillet; M. Perrier habitera au village.

LACADIE

Ces jours derniers eurent lieu les funérailles de M. Henri Deland, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Le service fut chanté par M. le curé Labrèche, assisté comme diacre et sous-diacre des abbés Lecours et Cloutier. M. le curé Coursoil et M. l'abbé Desmarais de Saint-Jean, étaient au chœur. Les porteurs étaient MM. Lévi Toupil, Lucien Toupil, J.-Bte. Rémiard, Philippe Durand, Hector Martin et Cyrille Gagnon. Le chœur de chant de la paroisse, aidé de chœurs étrangers, sous la direction de M. Arthur Fontaine, a très bien rendu l'Introit, le Graduel et le Trait de la messe de Pérozi et l'autre partie de la messe de Perrault. Mlle Augustine L'Ecuver était à l'orgue. Remarqués dans le cortège, MM. Pierreh Trahan, maire de Saint-Jean, le Dr A. Bouthillier, M. P. P. Dr Geo. Phélin, Valentin Trahan, notaire J. A.

Lussier, François Payette, J.-Bte. Ollivier, avocat P. A. Chassé, J. A. Roy, notaires A. N. et Leslie Deland, Narcisse Lord, Thomas Dixon, Ambroise Labrecque, Ed. Moreau, Philippe Durand, tous de Saint-Jean; MM. Edmond Brosseau, maire de Saint-Luc; MM. les Juges Philippe et Joseph Demers, Alphonse Deland, Philippe Deland et Joseph Gaudreau, de Montréal. Les révérends Soeurs Charles-Henri, François-Antoine, de Saint-Bruno, les révérends Soeurs de notre couvent assistaient avec leurs élèves. Le défunt laisse pour pleurer sa perte, trois fils, Henri, Joseph et Alphonse, de Lacadie; deux filles, Révérende Soeur Charles-Henri, de Saint-Bruno et Marie, de Lacadie. A la famille en deuil, nous réitérons nos sincères sympathies.

La Fête-Dieu a été célébrée cette année, dans notre paroisse, avec beaucoup d'éclat. Un reposoir avait été érigé chez M. Hector Fontaine. Les décorations étaient magnifiques, de nombreux petits enfants remplissaient le rôle d'ange au reposoir. L'assistance était nombreuse et recueillie. La procession s'est faite dans un ordre parfait. M. l'abbé Dalpé, du collège Saint-Jean, qui est venu prêter son concours à M. le curé Cloutier, officiait à la grand-messe. Le chœur de chant sous la direction de M. Arthur Fontaine a très bien rendu une partie de la messe "Battmann" avec Sanctus et Agnus de Bordaie. Mlle Augustine L'Ecuver était à l'orgue.

Dimanche dernier, le club de Base-ball Lacadie, a été rendre visite aux joueurs de Saint-Jacques le Mineur.

Le club de base-ball Lacadie a sa première joute de la nouvelle saison, a remporté une brillante victoire sur

le club adversaire par le score de neuf à six.

Les membres du club visiteurs ont le plaisir de remercier le club de Saint-Jacques le Mineur pour leur bienveillant accueil. A part quelques impolitesse de certaines personnes ne faisant pas parti du club.

La foule au delà de 500 personnes a paru tout à fait enchantée de la joute si mouvementée et de la victoire du club de Lacadie.

Le 23 mai, à M. et Mme Arsène Berthiaume, une fille baptisée Marie-Rose-Anna-Madeleine-Irène. Parrain M. J.-B. Audet; marraine, Mlle Maria Dubois.

SAINT-BASILE LE GRAND

Le vent est bon à Saint-Basile pour les nouveaux mariés. On remarquait en voyage de noces, ces jours derniers: M. et Mme Roméo Lareau (née Mlle Robitaille), chez M. Art. Lareau; M. et Mme Rivet, de Montréal, chez M. Alarie Gauthier; M. et Mme Gerard Tardif, chez M. J. A. Tardif, télégraphiste.

Parmi nos autres visiteurs, citons: MM. et Mme Philippe Gaudreau, de la Rivière du Loup, chez M. J. A. Tardif. Monsieur Oliva Plante, de Saint-Liboire remplace notre télégraphiste actuel, ces jours-ci.

Le 24 mai, un groupe d'amis se réunissaient chez M. Adélaïde Bissonnette, père, pour célébrer l'anniversaire de son fils M. Adélaïde Bissonnette. Parmi ceux qui lui firent cette agréable surprise, on remarquait M. Victor Savaria, Mlle Aurèle Bissonnette, M. W. Lamontagne, Mlle Yvonne Bissonnette, M. Joachim Chrétien, Mlle Yvonne Bissonnette, M. Roma Chrétien, Mlle Emelda Bissonnette, M. Adélaïde Bissonnette, Mlle Blanche

Caron, M. Charles Glass, Mlle Rhéa Chrétien, M. A. Marc, Mlle Albina Chrétien, MM. Laurent Savaria, Joseph Caron, M. Gabriel Hayes et plusieurs autres dont les noms nous échappent. Ils offrirent au héros de la fête un joli violon et autres jolis articles. L'organisatrice de cette fête était Mlle Emelda Bissonnette.

La première communion solennelle des enfants eut lieu dimanche dernier.

Il faut croire que le passage des nouveaux mariés, ces jours derniers, a impressionné plusieurs jeunes gens et a été de bon augure car on annonce comme prochain le mariage de deux ou trois de nos citoyens.

M. Emilien Mongeau, était en visite chez sa sœur Mme Art. Jérôme, dimanche dernier.

La semaine dernière eut lieu les Quarante Heures. Monsieur Edmond Dupras, ptre, fondateur de la paroisse de Saint-Basile, malgré son grand âge, a bien voulu chanter une messe, et faire une petite allocution à ses anciens paroissiens. Ces derniers étaient tous émus de l'entendre. Monsieur Dupras est aujourd'hui résident à Saint-Henri de Mascouche.

Durant ces jours de prières nous avons eu du beau chant par le chœur de jeunes filles entre autres Mlle Gabrielle Choquette qui a réellement une voix d'artiste, a bien voulu se faire entendre ainsi qu'à la grande procession de dimanche soir.

Dimanche au soir, aura lieu pour les œuvres paroissiales une séance de vœux animés.

On annonce aussi que durant la kermesse, il y en aura à tous les soirs. Il va sans dire que durant cette semaine de bazar, ces vœux seront gratuits.

2ième Semaine de Vente

1 25ième Anniversaire 1

8 9 2

9 8 3

de la Maison

JOS. BOUDREAU, FILS

MAGASIN ROUGE

150 - 156 rue Richelieu, St-Jean, Que.

Notre grande vente bat son plein, profitez-en, avec chaque achat de 50c. et plus, vous recevez un coupon qui vous donne droit de concourir et de gagner un magnifique Graphophone.

Nos marchandises sont réduites, voyez nos prix et vous serez surpris.

EXTRA pour samedi, BALAIS 4 cordes. Régulier 65 cts.

49c.

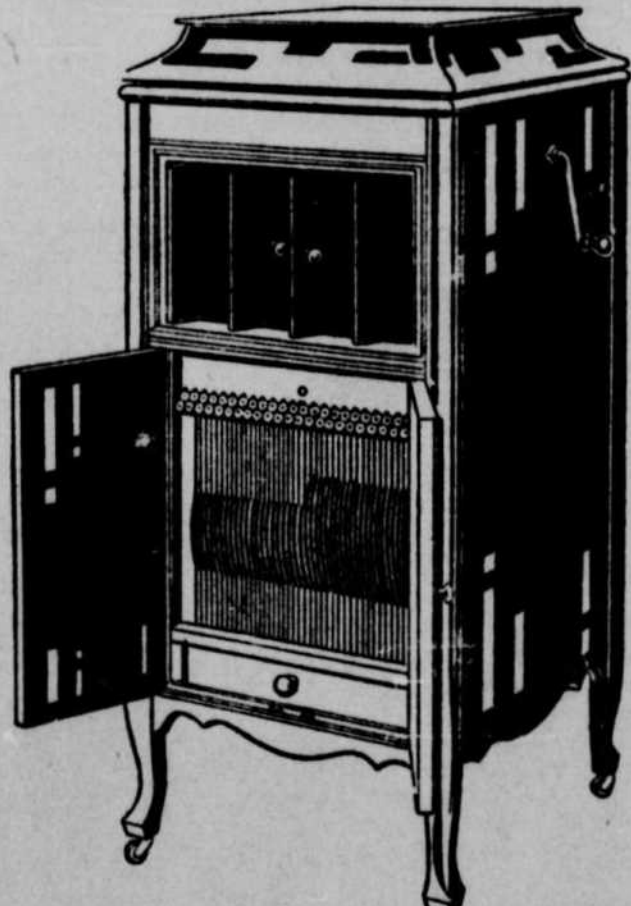
ENCORE

1200 DISQUES COLUMBIA

TOUS DES DISQUES NEUFS Régulier 75c.

3 pour \$1.00

GRATIS



TASSES blanches 10c.	Tapisserie Le plus grand choix de tous les environs. La Pièce 7½c et plus.	Rideaux à Ressort Avec Dentelle. . . \$1.19 Dentelle et Insertion \$1.49 Unis. 69c
ASSIETTES plates 15c.		

N'oubliez pas que chaque achat de 50c. vous donne droit de prendre part à notre Concours Gramophone Columbia.